



Commentaire | Octobre 2023

Satisfaction à l'égard des services, des partenariats et de la collaboration de l'AFNOO : résultats de l'enquête de 2022

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Giwednong Aakomenjigewin Teg
b ᐃᑕᑕ-ᐃᑕ-ᐃᑕ ᐃᑕᑕ-ᐃᑕ-ᐃᑕ ᐃᑕᑕ-ᐃᑕ-ᐃᑕ
Institu dPolitik di Nor
Aen vawnd nor Lee Iway La koonpayeen

Par : Holly Parsons

northernpolicy.ca

IPN – Ques nous sommes

Président & DG

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Florence MacLean (Présidente du conseil)	Harley d'Entremont Ph. D.
Dwayne Nashkawa (Vice-président Nord-Est)	Gajith Jinadasa
Douglas Semple (Vice-présidente Nord-Ouest)	Michèle Lajeunesse
Cheryl Brownlee (Secrétaire)	Christine Leduc
Pierre Riopel (Trésorier)	Michele Piercey-Normore
Charles Cirtwill (Président et Chef de la direction)	Ph. D.
	Eric Rutherford
	Natasha Stoyakovich
	Mariette Sutherland
	Brian Vaillancourt

Conseil consultatif

Michael Atkins	George Graham
Johanne Baril	Gina Kennedy
Martin Bayer	Winter Dawn Lipscombe
Pierre Bélanger	Dr. George C. Macey
Chief Patsy Corbiere	John Okonmah
Katie Elliot	Bill Spinney
Neil Fox	Brian Tucker Ph. D.
Shane Fugere	

Conseil de recherche

Heather Hall Ph. D. (Présidente, Conseil consultatif de la recherche de l'IPN)	Katie Hartmann Ph. D.
Hugo Asselin Ph. D.	Carolyn Hepburn
Clark Banack Ph. D.	Peter Hollings Ph. D.
Riley Burton	Brittany Paat
Kim Falcigno	Barry Prentice Ph. D.
	David Robinson Ph. D.
	David Zarifa Ph. D.

Reconnaissance des territoires traditionnels

L'IPN voudrait rendre hommage aux Premières Nations, sur les territoires traditionnels desquelles nous vivons et travaillons. Le fait d'avoir nos bureaux situés sur ces terres est une chance dont l'IPN est reconnaissant, et nous tenons à remercier toutes les générations qui ont pris soin de ces territoires.

Nos bureaux principaux:

- Celui de Thunder Bay se trouve sur le territoire visé par le Traité Robinson-Supérieur, sur le territoire traditionnel des peuples Anishnaabeg, ainsi que de la Première Nation de Fort William.
- Celui de Kirkland Lake se trouve sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron, sur le territoire traditionnel des peuples Cree, Ojibway et Algonquin, ainsi que de la Première Nation de Beaverhouse.

Nous reconnaissons et apprécions le lien historique que les peuples autochtones entretiennent avec ces territoires. Nous reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées pour façonner et renforcer ces communautés, la province et le pays dans son ensemble.

Déclaration de permission

L'IPN encourage la réutilisation et la redistribution de ses documents publiés, à condition que cette réutilisation ou redistribution soit gratuite pour l'utilisateur final. Nous demandons également que l'utilisation finale soit conforme au mandat de l'IPN en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré au niveau fédéral à des fins éducatives et visant à soutenir l'étude factuelle des options et des impacts des politiques. Nous sommes particulièrement heureux lorsque notre matériel est utilisé par des jeunes ou à leur intention. Par la présente, nous autorisons la réutilisation de notre matériel publié sur cette base, à condition que le crédit approprié soit accordé à l'IPN en tant que source originale. Nous apprécierions également d'être informés de cette réutilisation ou redistribution, dans la mesure du possible, par courrier électronique à l'adresse suivante : communications@northernpolicy.ca

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien de notre partenaire, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces rapports de recherche sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Éditeur : Gisele Regimbal
Traduit par Renée O'Neill

© 2024 Institut des politiques du Nord

Publié par l'Institut des politiques du Nord

874 rue Tungsten

Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-77-868-145-5

Partner



AFNOO

La voix des Francophones du Nord-ouest de l'Ontario

Organisme à but non lucratif, l'AFNOO représente les francophones du Nord-Ouest de l'Ontario en développant outils et ressources visant à faciliter l'intégration des francophones dans la communauté tout en offrant un soutien indéniable aux organismes de la région.

Découvrez ici le mandat de l'AFNOO, les gens qui ont marqué son histoire, les grands moments qui ont fait de l'organisation ce qu'elle est devenue et ce qu'elle entrevoit pour les années à venir.

À propos de l'autrice

Holly Parsons



Holly Parsons s'est installée en Australie pour poursuivre ses études de premier cycle et a obtenu une licence en études politiques et relations internationales à l'université Deakin de Melbourne. Holly a acquis de l'expérience dans la recherche, l'analyse des politiques et la défense des droits en travaillant pour des ONG locales en Australie et en Indonésie. Après son retour au Canada, Holly a travaillé comme analyste des politiques à l'Institut des politiques du Nord et a participé à divers projets de recherche liés à la croissance démographique, à la gouvernance du Nord, aux sans-abri, à la toxicomanie et à la santé mentale, entre autres. Holly poursuit également une maîtrise en sécurité humaine et consolidation de la paix à l'Université Royal Roads. Dans ses temps libres, Holly aime voyager, skier, lire, préparer des recettes végétaliennes et être en plein air.

Table des matières

Résumé exécutif.....	6
Introduction	7
Enquête sur la satisfaction de la clientèle et formulaire d'accueil de la clientèle	7
Données démographiques générales	7
Expérience d'établissement	11
Résumé de l'enquête auprès de la clientèle	20
Enquête sur la satisfaction des employeurs.....	21
Données démographiques générales	21
Services d'établissement et d'emploi	21
Recrutement et compétences manquantes	23
Résumé de l'enquête auprès des employeurs	27
Enquête sur la satisfaction des partenaires	28
Données démographiques générales	28
Services et programmes	28
Collaboration avec l'AFNOO	30
Résumé de l'enquête auprès des partenaires	32
Conclusions et recommandations	34
Références	35
Annexe A : Questions de l'enquête auprès de la clientèle	36
Annexe B : Questions de l'enquête auprès des employeurs	44
Annexe C: Questions de l'enquête auprès des partenaires	53

Résumé exécutif

Sans un large éventail de services d'établissement accessibles, les nouveaux arrivants peuvent avoir de grandes difficultés à s'établir dans le Nord-Ouest de l'Ontario. L'Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario (AFNOO) offre d'importants services d'établissement aux nouveaux arrivants francophones pour les aider à s'établir dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Pour cerner les besoins des clients et les lacunes dans les services de l'AFNOO, l'Institut des politiques du Nord (IPN) s'est associé à l'AFNOO pour lancer trois enquêtes sur la satisfaction de la clientèle, des clients employeurs et des organisations partenaires. Des données supplémentaires provenant des formulaires d'accueil de la clientèle ont également été recueillies.

L'IPN a analysé les données recueillies dans le cadre de ces enquêtes afin de formuler des recommandations susceptibles d'orienter le mandat de l'AFNOO, d'accroître la satisfaction générale de la clientèle, des employeurs et des partenaires, et de soutenir davantage les immigrants francophones. Dans l'ensemble, l'objectif est de stimuler les efforts d'immigration et de rétention dans le Nord de l'Ontario, en renforçant les services d'établissement et d'intégration de l'AFNOO.

La clientèle de l'AFNOO est constituée principalement d'immigrants francophones et hautement qualifiés qui cherchent un emploi à temps plein au Canada, dont un grand nombre ont émigré avec des membres de la famille à charge. Ces clients obtiennent généralement des renseignements complets sur l'établissement, comprenant des conseils sur la façon d'obtenir du soutien pour les besoins et services de base et d'avoir accès à des services essentiels, comme les soins médicaux et les services juridiques. Même s'ils apprécient l'utilité et l'accessibilité globales des services offerts par l'AFNOO, une grande partie d'entre eux soulignent qu'ils ont besoin d'une aide accrue en ce qui concerne les documents essentiels. Une faible proportion de la clientèle connaissait le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) et songeait à demander la résidence permanente au titre de ce programme. En particulier, 57 % des clients de l'AFNOO se sentent bien accueillis par leur communauté du Nord-Ouest de l'Ontario, attribuant ce sentiment aux perspectives optimistes d'épanouissement de leur famille dans la région, ce qui exerce une influence réelle sur leur expérience d'établissement dans le Nord de l'Ontario.

En général, les clients employeurs de l'AFNOO se trouvent dans la région du Nord-Ouest et exercent leurs activités dans divers secteurs, y compris l'accueil et l'extraction des ressources. Tous les clients employeurs reconnaissent l'importance croissante des nouveaux arrivants en tant que bassin de recrutement vital. Ces employeurs soulignent le besoin pressant de services de consultation en matière d'immigration pour rationaliser le processus d'embauche des nouveaux arrivants. Même si une grande majorité d'entre eux considèrent les séances d'information et

d'orientation de l'AFNOO comme les services les plus bénéfiques qu'ils ont reçus, plusieurs soulignent que les services offerts par l'AFNOO ne répondent pas tous à leurs besoins. La moitié de ces employeurs font état d'expériences très positives dans l'embauche de nouveaux arrivants. En outre, 83 % des employeurs considèrent la pénurie de logements comme le principal obstacle à l'attraction et au recrutement de nouveaux arrivants.

Les organisations partenaires, situées à Thunder Bay ou dans le Grand Sudbury, desservent une clientèle diversifiée dans une vaste zone géographique qui s'étend de Thunder Bay à l'ensemble de la province en passant par le Nord-Ouest de l'Ontario. Ces organisations partenaires offrent des services à une vaste gamme de clientèle, y compris les résidents permanents et temporaires, les jeunes et les étudiants, les personnes autochtones, les employeurs et les francophones, en offrant une liste exhaustive de services. Elles collaborent surtout avec l'AFNOO pour l'organisation d'événements et pour l'aiguillage de la clientèle. Les organisations partenaires sont d'avis que leur partenariat avec l'AFNOO est largement positif, par exemple, en menant à une meilleure sensibilisation des programmes pertinents offerts dans le Nord de l'Ontario de même que des services offerts et de leur présence dans le Nord de l'Ontario. Compte tenu des résultats des enquêtes, le rapport présente les recommandations suivantes :

1. Faire la promotion du Projet pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN).
2. Accorder la priorité aux services qui offrent de l'appui en immigration et à l'obtention de documents importants.
3. Continuer à établir des partenariats robustes avec des organisations du secteur de l'éducation.
4. Continuer à établir des partenariats robustes avec les municipalités, les responsables locaux de la santé publique et d'autres organisations communautaires.
5. Mener un processus de consultation avec les clients employeurs pour déterminer leurs besoins.
6. Mener un processus de consultation avec les clients partenaires pour déterminer leurs besoins.
7. Donner la priorité à la liaison directe avec les communautés et les membres de la communauté, particulièrement dans les régions rurales et éloignées.
8. Donner la priorité à des initiatives d'accueil axées sur les familles.
9. Être l'hôte d'activités de réseautage pour les employeurs.

Ces recommandations doivent servir de guide pour aider l'AFNOO à remplir son mandat et, si elles sont suivies, peuvent contribuer à améliorer les services de soutien en immigration offerts aux immigrants francophones qui résident ou qui déménagent dans le Nord de l'Ontario.

Introduction

À l'automne 2022, l'Association des Francophones du nord-ouest de l'Ontario (AFNOO) s'est associée à l'Institut des politiques du Nord (IPN) pour lancer trois enquêtes sur un horizon de quatre semaines, entre le 27 septembre et le 25 octobre. Chaque enquête visait l'un des groupes suivants : la clientèle (les particuliers), les employeurs clients et les organisations partenaires de l'AFNOO. Ce projet de collecte de données avait trois objectifs principaux : premièrement, les renseignements recueillis par l'intermédiaire des trois enquêtes permettent de mieux comprendre les besoins de la clientèle et des organisations partenaires. Deuxièmement, les enquêtes aident à faire connaître les réussites précises et les occasions d'amélioration des programmes et services actuels. Troisièmement, les enquêtes aident à évaluer la satisfaction des personnes, des employeurs et des partenaires à l'égard des programmes et services actuels. Collectivement, cette information servira à orienter le mandat et le travail de l'AFNOO à l'avenir. L'enquête sur la satisfaction de la clientèle a posé des questions liées à l'expérience d'établissement des nouveaux arrivants au Nord de l'Ontario, leur expérience relative à chercher ou trouver un emploi dans la région et leurs interactions avec les programmes et services de l'AFNOO. L'enquête sur la satisfaction des employeurs s'informait sur les données démographiques du personnel

et les exigences en matière de compétences, leur expérience du recrutement et de l'embauche et leurs interactions avec l'AFNOO. Les questions de l'enquête sur la satisfaction des partenaires s'axaient surtout sur l'expérience de collaboration du partenaire avec l'AFNOO. Sept personnes ont répondu aux questions de l'enquête sur la satisfaction de la clientèle; six employeurs ont répondu aux questions de l'enquête sur la cessation des employeurs; et 14 organisations partenaires ont répondu aux questions de l'enquête sur la satisfaction des partenaires. À noter, pour pallier le faible taux de réponse des personnes clientes, le présent rapport inclut aussi des données supplémentaires tirées du formulaire d'accueil de la clientèle de l'AFNOO, qui a été rempli par 32 personnes. L'AFNOO offre des services d'établissement, mais son mandat global est de servir les francophones du Nord-Ouest de l'Ontario, lesquels n'ont pas tous accès aux services d'établissement ou pourraient ne pas y être admissibles. L'objectif du rapport est de résumer les résultats de chacune des trois enquêtes, ainsi que du formulaire d'accueil de la clientèle, et de formuler des recommandations qui aideront à orienter l'AFNOO dans la réalisation de son mandat et dans l'amélioration de la satisfaction de la clientèle, des employeurs et des partenaires.

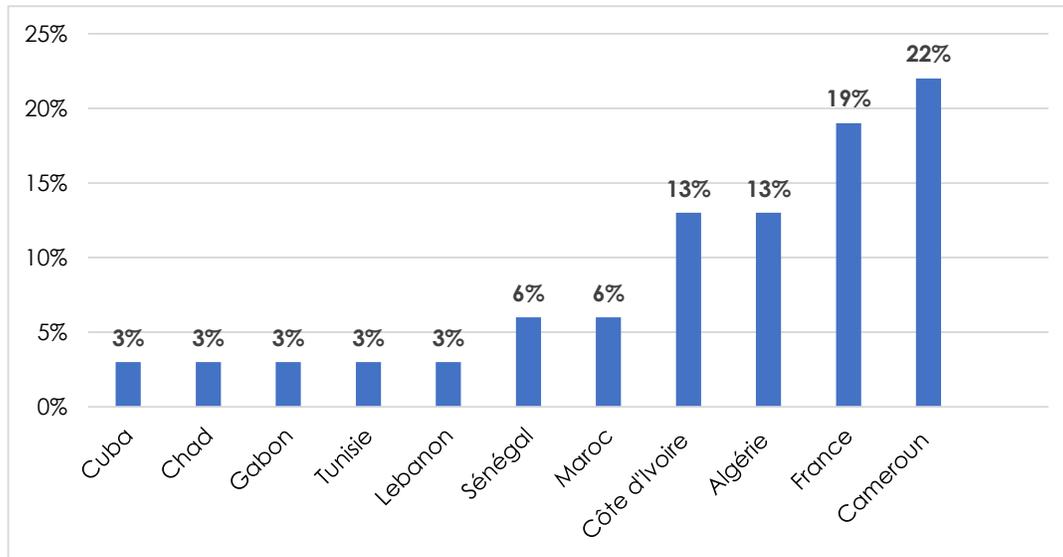
Enquête sur la satisfaction de la clientèle et formulaire

Depuis le lancement des services d'établissement et d'emploi de l'AFNOO en 2020, des données ont été recueillies auprès des 32 clients de l'organisation au cours du processus d'accueil. L'AFNOO a utilisé cette liste exhaustive de sa clientèle pour distribuer l'enquête sur la satisfaction de la clientèle de 2022. Sept clients ont répondu aux questions de l'enquête; des données d'accueil sont aussi disponibles pour ces personnes.

Données démographiques générales

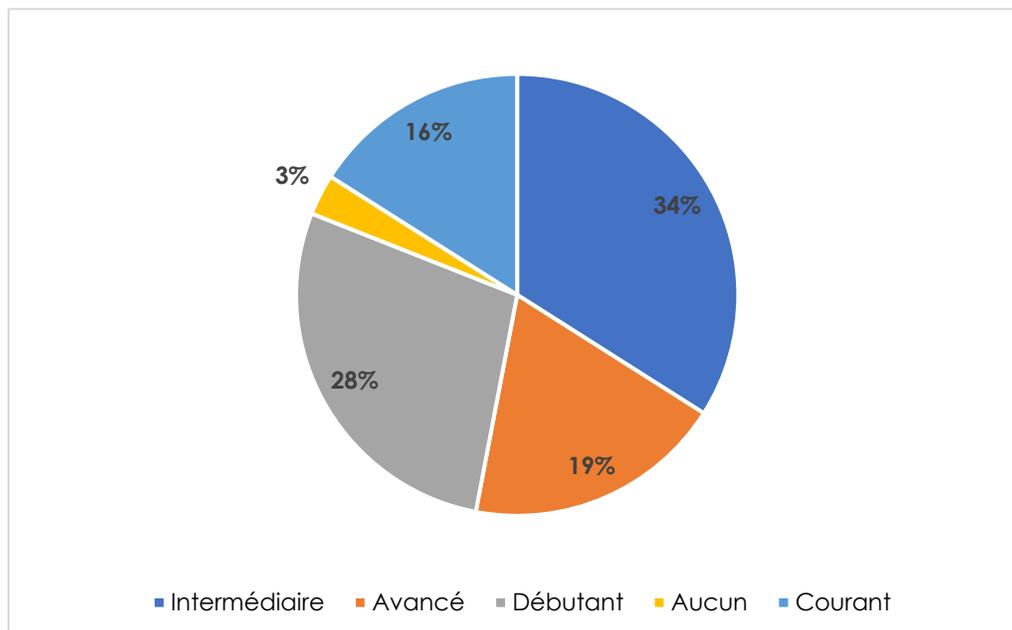
Selon les formulaires d'accueil de l'AFNOO, 43 pour cent de sa clientèle vivaient dans le nord-ouest de l'Ontario au moment de l'accueil. La majorité de la clientèle a émigré du Nord, de l'Ouest ou du centre de l'Afrique (69 pour cent). Plus précisément, 22 pour cent de la clientèle ont immigré du Cameroun, 19 pour cent ont immigré de la France et 13 pour cent ont émigré de la Côte d'Ivoire ou de l'Algérie. À titre de comparaison, l'enquête sur la satisfaction de la clientèle, à laquelle ont participé sept personnes clientes, montre que 71 pour cent de la clientèle ont immigré du Cameroun, alors que 14 pour cent de la clientèle ont émigré de l'Algérie ou de la Côte d'Ivoire.

Les données de l'enquête et des formulaires montrent que la majorité de la clientèle de l'AFNOO se trouve dans une fourchette d'âge plus jeune et figure dans la population d'âge actif. Selon les données d'accueil, la clientèle a de 24 à 54 ans, avec un âge moyen de 36 ans. Les données de l'enquête montrent une fourchette d'âge légèrement rétrécie de 27 à 42 ans, avec un âge moyen de 35 ans. À l'accueil, la majorité de la clientèle (78 pour cent) a indiqué qu'elle était ou qu'elle serait accompagnée par des membres de sa famille à sa charge. Au total, 40 pour cent de cette clientèle a immigré avec des enfants de moins de 18 ans.

Figure 1. Pays d'origine de la clientèle, formulaire d'accueil 2020-2022

Source : Calculs de l'auteur. Données fournies par l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022, n=32.

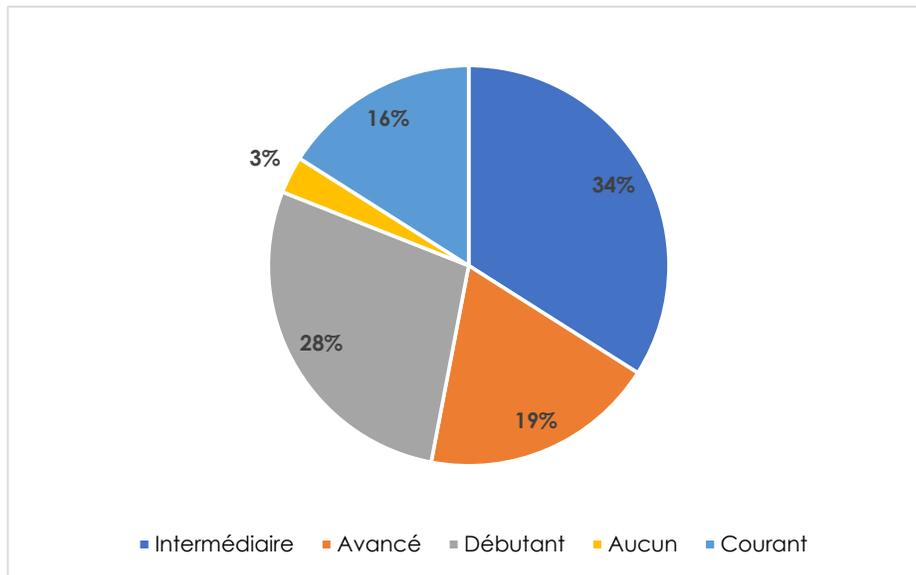
En ce qui concerne les données relatives aux langues, les données d'accueil montrent que la clientèle de l'AFNOO est majoritairement francophone, avec l'ensemble de la clientèle indiquant qu'elle avait au moins une maîtrise intermédiaire de la langue. À noter, 59 pour cent de la clientèle indiquent qu'elle parle couramment le français.

Figure 2. Maîtrise du français, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022

Source : Calculs de l'auteur. Données fournies par l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022, n=32.

Pour ce qui est de l'anglais, 16 pour cent de la clientèle indiquent qu'elle parle couramment cette langue, alors qu'environ un tiers de la clientèle (31 pour cent) indique que son niveau de maîtrise de l'anglais est «débutant» ou qu'elle ne connaît pas du tout la langue.

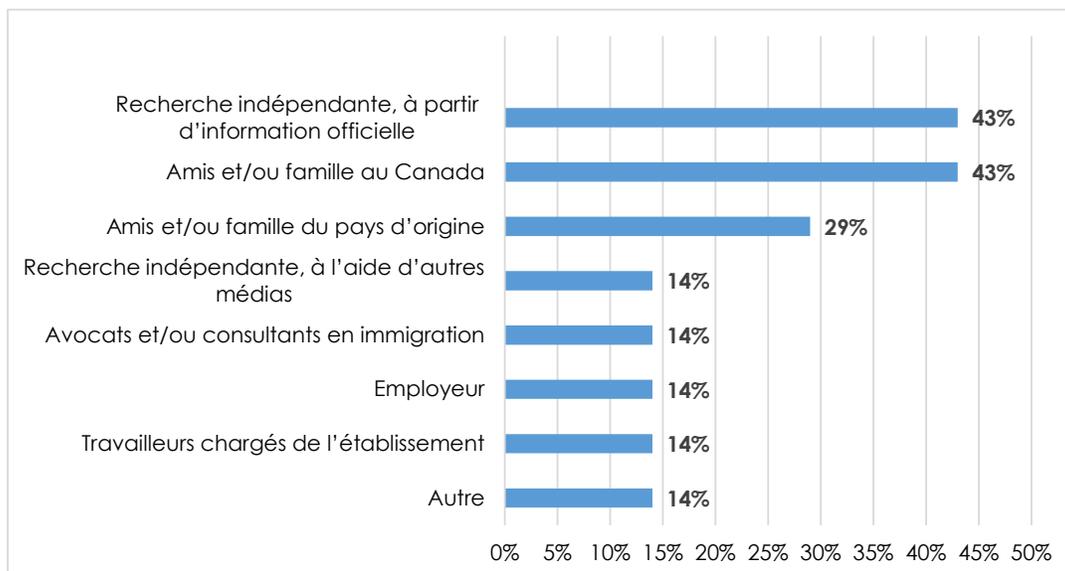
Figure 3. Maîtrise de l'anglais, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022



Source : Calculs de l'auteur. Données fournies par l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022, n=32.

Une vaste majorité de la clientèle (91 pour cent) préfère que les services de l'AFNOO soient offerts en français. À noter, 28 pour cent de la clientèle de l'AFNOO parlent aussi l'arabe. Selon les données de l'enquête, 43 pour cent de la clientèle ont entendu parler du programme d'immigration qu'elle a utilisé en effectuant des recherches indépendantes, à partir d'information officielle (c.-à-d. du gouvernement du Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada), 43 pour cent ont fait appel à des amis et/ou de la famille au Canada et 29 pour cent ont fait appel à des amis et/ou de la famille du pays d'origine.

Figure 4. Source de l'information sur le programme d'immigration, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022



Source : Calculs de l'auteur. Données fournies par l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022, n=32. Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

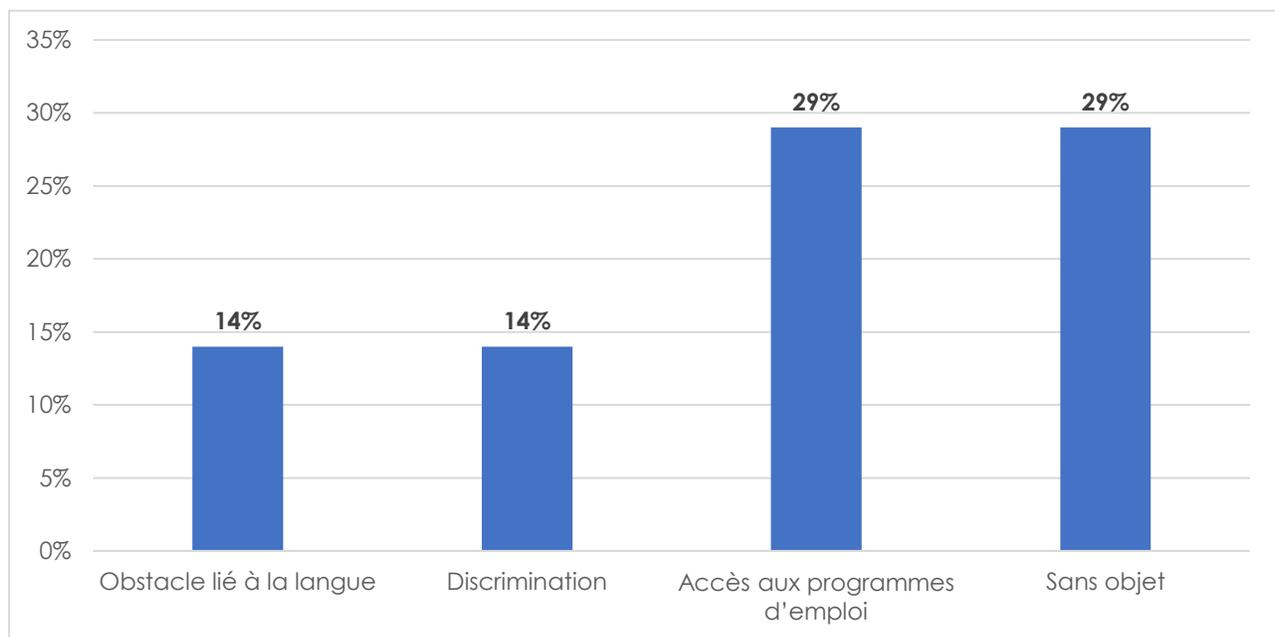
L'enquête sur la satisfaction de la clientèle a trouvé qu'une proportion relativement faible de la clientèle (29 pour cent) avait entendu parler du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) et que le même pourcentage de la clientèle (29 pour cent) a indiqué qu'il songerait à demander la résidence permanente au titre du PPICRN.

Selon les données d'accueil, l'ensemble de la clientèle avait au moins un diplôme d'études secondaires. Plus précisément, 72 pour cent de la clientèle avaient fait des études postsecondaires (c.-à-d. avait un diplôme universitaire ou collégial), 25 pour cent de la clientèle avaient une licence ou un certificat technique (c.-à-d. un certificat de métier) et 3 pour cent avaient un diplôme d'études secondaires. Selon les données de l'enquête, au moment de formuler une demande auprès de son programme d'immigration respectif, les compétences de la clientèle incluaient son éducation postsecondaire de même que de l'expérience professionnelle au Canada et à l'étranger.

Les données d'accueil montrent que 59 pour cent de la clientèle avaient un emploi à temps plein (c.-à-d. au moins 30 heures par semaine), 28 pour cent étaient au chômage et se cherchait du travail et 9 pour cent avaient un emploi à temps partiel (c.-à-d. moins de 30 heures par semaine). À titre de comparaison, les données d'enquête montrent que la majorité de la clientèle a un emploi à temps plein (57 pour cent), alors qu'une faible proportion de la clientèle (14 pour cent) a un emploi à temps partiel, est au chômage et cherche un emploi, ou n'a pas répondu à la question.

Environ un tiers de la clientèle (29 pour cent) indique que le principal défi relevé dans la recherche d'emploi était l'accès aux services d'emploi. Il est important de noter, cependant, que la clientèle a répondu à cette question pendant le processus d'accueil, et donc n'était pas encore connectée aux services d'emploi offerts par l'intermédiaire de l'AFNOO. Par ailleurs, 14 pour cent de la clientèle ont indiqué que leur défi principal était une barrière linguistique et de la discrimination. Pour une mise en contexte, la Commission canadienne des droits de la personne définit la discrimination comme «une action ou une décision qui a pour effet de traiter de manière négative une personne en raison, par exemple, de sa race, de son âge ou de sa déficience» (Commission canadienne des droits de la personne, 2023).

Figure 5. Défis relevés pendant la recherche d'emploi, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022

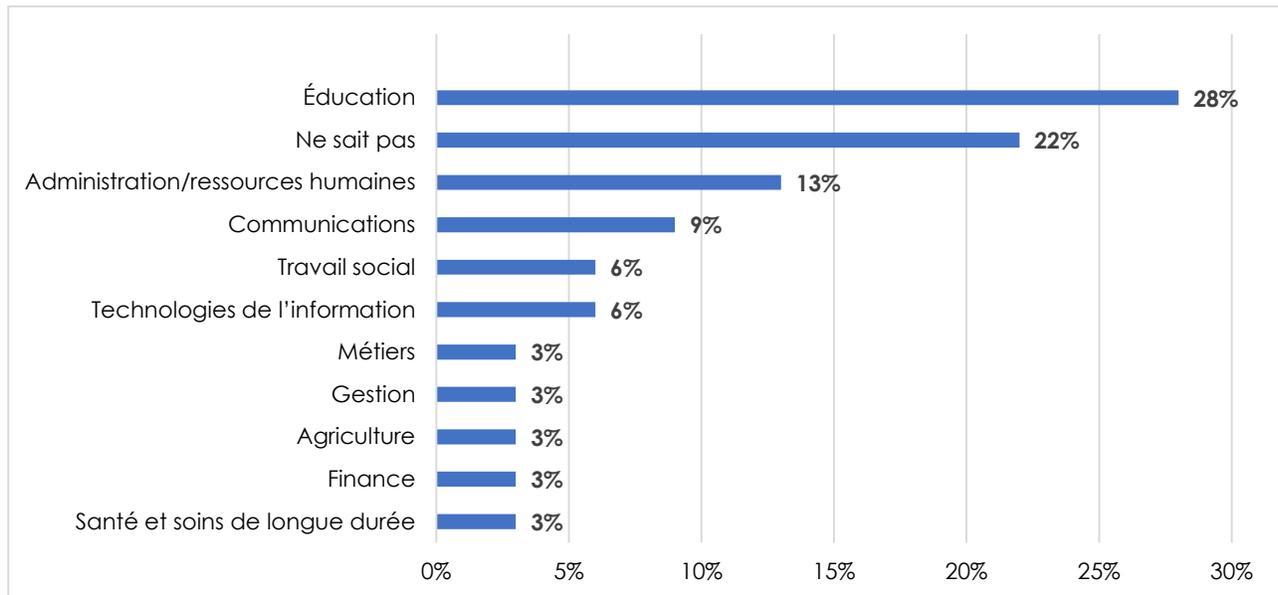


Source : Calculs de l'auteur. Données recueillies entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

On voit que 57 pour cent de la clientèle travaillent dans le secteur de l'éducation, alors que 14 pour cent travaillent dans les secteurs de l'immobilier, de la location et de la location à bail. Une proportion de 29 pour cent de la clientèle a indiqué préférer ne pas répondre ou n'a pas répondu à la question. Plus de la moitié de la clientèle (57 pour cent) travaille dans une profession pour laquelle un diplôme universitaire est requis (c.-à-d., niveau de compétence A), alors que 14 pour cent des personnes répondantes travaillent dans un poste qui exige habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti (c.-à-d., niveau de compétence B).

Lorsqu'on a demandé à l'accueil dans quelle industrie la clientèle espérait travailler, 28 pour cent ont indiqué l'éducation, 22 pour cent ne savaient pas trop et 13 pour cent ont indiqué administration et ressources humaines. Une faible proportion de la clientèle a indiqué d'autres industries comme le travail social, les technologies de l'information et les métiers.

Figure 6. Industrie dans laquelle la clientèle espérait travailler, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022

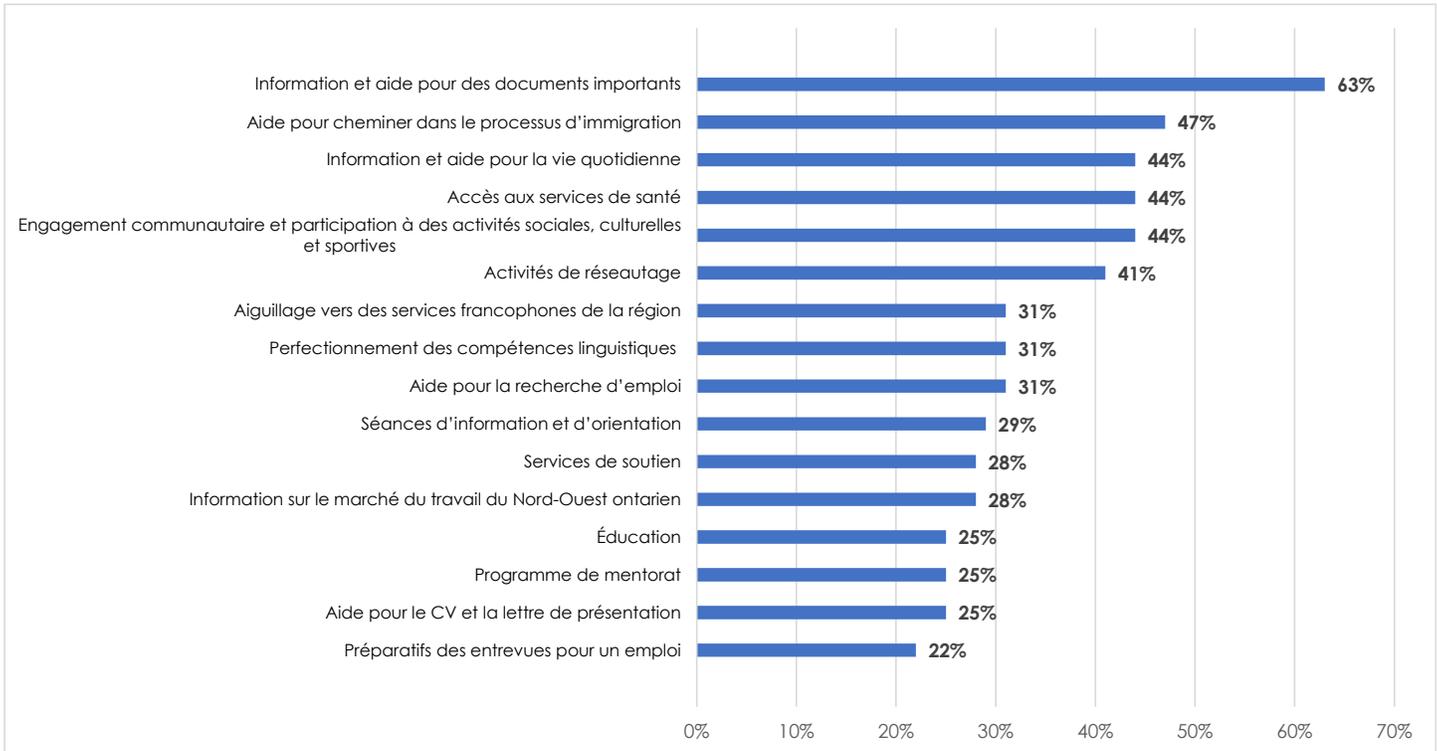


Source : Calculs de l'auteure. Données fournies par l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022, n=32.
 À noter : le total du graphique arrive à 99 % plutôt qu'à 100 %, en raison de chiffres arrondis.

En ce qui concerne les objectifs de carrière, 43 pour cent de la clientèle ont indiqué qu'elle se cherchait un emploi à temps plein, alors qu'une autre proportion de 43 pour cent a omis de répondre à la question. De plus, 14 pour cent ont indiqué que son objectif de carrière était de travailler à son propre compte. La clientèle a noté qu'elle aimerait atteindre cet objectif dans un an jusqu'à trois ans, au maximum.

Expérience d'établissement

À l'accueil, lorsqu'on leur a demandé de quels services elle avait besoin, la majorité de la clientèle (63 pour cent) a indiqué qu'elle avait besoin de services offrant de l'information et de l'aide pour des documents importants. Un peu moins de la moitié de la clientèle (47 pour cent) a indiqué qu'elle avait besoin de services qui l'aideraient à naviguer dans le processus d'immigration. À l'accueil, 44 pour cent de la clientèle avaient besoin d'information et d'aide au chapitre de la vie quotidienne, de l'accès aux services de santé de même qu'en ce qui concernait la participation à la communauté et aux activités sociales, culturelles et sportives. Dans le domaine de la préparation aux entrevues pour un emploi, 22 pour cent de la clientèle avaient besoin de services en la matière. À noter, 63 pour cent de la clientèle ou un membre de la famille avaient besoin d'un environnement accessible dans lequel obtenir les services requis.

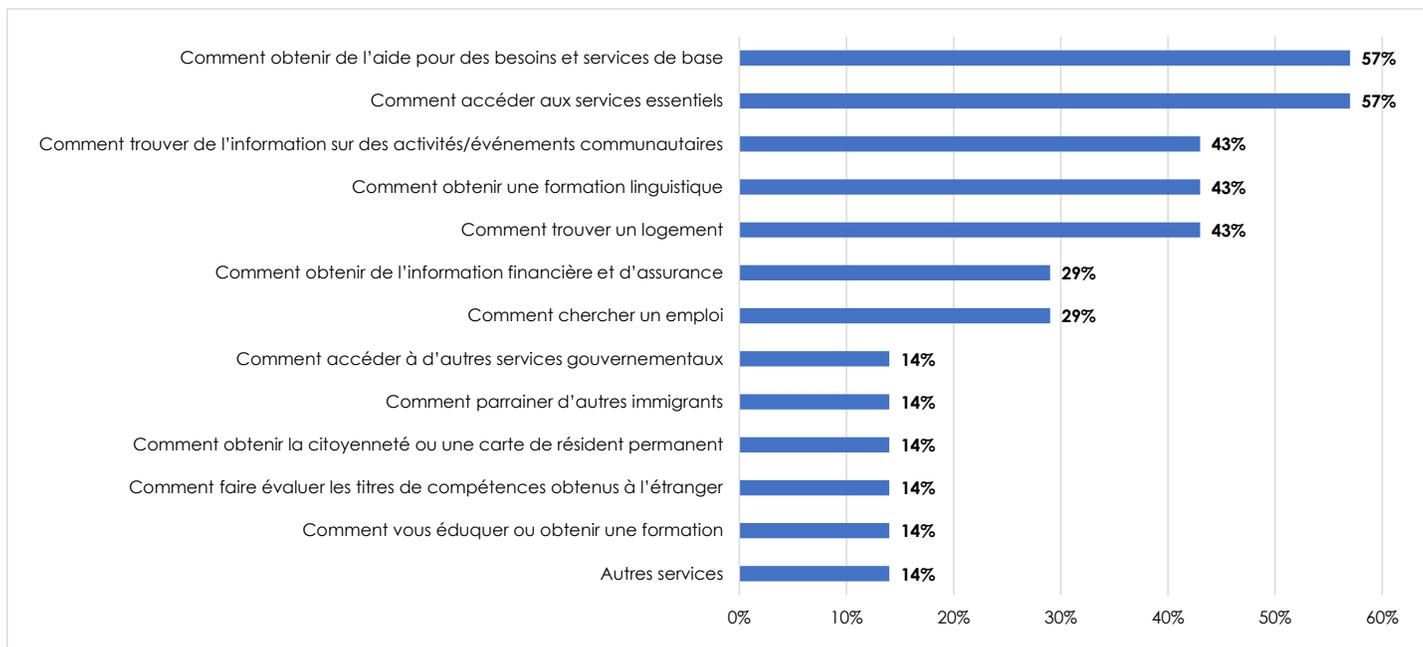
Figure 7. Services d'établissement requis, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022

Source : Calculs de l'auteure. Données fournies par l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022, n=32.
 Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Une fois au Canada, la clientèle a obtenu toute une gamme de renseignements importants pour l'aider à s'établir. Plus de la moitié de la clientèle (57 pour cent) a indiqué avoir reçu de l'information sur la façon d'obtenir du soutien pour des besoins et services de base et d'avoir accès à des services critiques, comme des soins médicaux (physiques et mentaux), des soins dentaires et des services juridiques.¹ Une proportion élevée de la clientèle (43 pour cent) a obtenu de l'information sur la façon de trouver des activités et des événements dans la communauté, d'obtenir de la formation linguistique et de trouver un logement. Parmi les autres renseignements obtenus, notons la façon d'obtenir des services financiers et d'assurance, de l'information sur la recherche d'emploi et la manière d'avoir accès à des services gouvernementaux.

¹ Remarque : la clientèle de l'AFNOO reçoit un plan d'établissement. Cependant, cela pourrait ne pas se refléter dans les chiffres ci-haut, compte tenu du fait que Thunder Bay ou le nord-ouest de l'Ontario pourrait ne pas avoir été le lieu d'arrivée initial au Canada pour une certaine partie de la clientèle.

Figure 8. Information obtenue après l'arrivée au Canada, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022

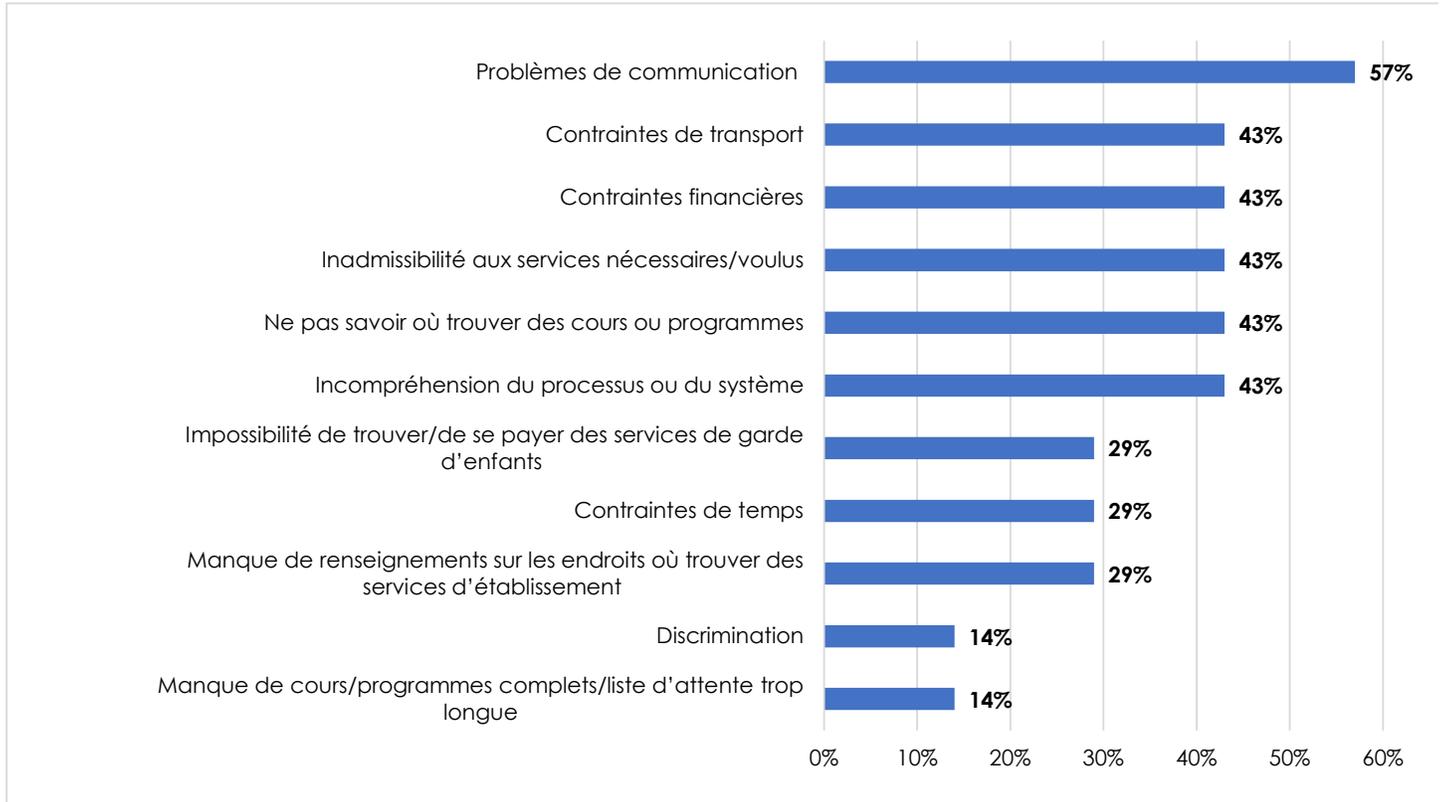


Source : Calculs de l'auteur. Données recueillies entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
 Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

La clientèle a obtenu de l'information de plusieurs sources : d'organisation ou de ministères gouvernementaux, de même que de sites Web et de bénévoles d'un programme d'accueil financé (29 pour cent); d'une organisation non gouvernementale comme un service d'établissement et de travailleurs communautaires (29 pour cent); de membres de la famille immédiate (29 pour cent); et de médias comme l'Internet, les journaux ou la télévision (29 pour cent). Les autres sources incluent des membres de la famille (14 pour cent), des ami(e)s (14 pour cent) et des employeurs ou collègues (14 pour cent).

Le principal obstacle à surmonter pour la clientèle (57 pour cent) au moment d'obtenir des services de soutien de n'importe quelle organisation dans la région était lié à des problèmes de communication (c.-à-d. barrière linguistique), suivi de contraintes de transport (43 pour cent), de contraintes financières (43 pour cent), de l'inadmissibilité aux services nécessaires/voulus (43 pour cent), d'un manque d'informations sur où trouver des formations et des programmes (43 pour cent) et d'une incompréhension du processus ou du système (43 pour cent). Les autres difficultés notées incluent l'impossibilité de trouver/de se payer des services de garde d'enfants (29 pour cent), des contraintes de temps, par exemple, famille, travail ou autre responsabilité (29 pour cent) et un manque de renseignements sur les endroits où trouver des services d'établissement (29 pour cent).

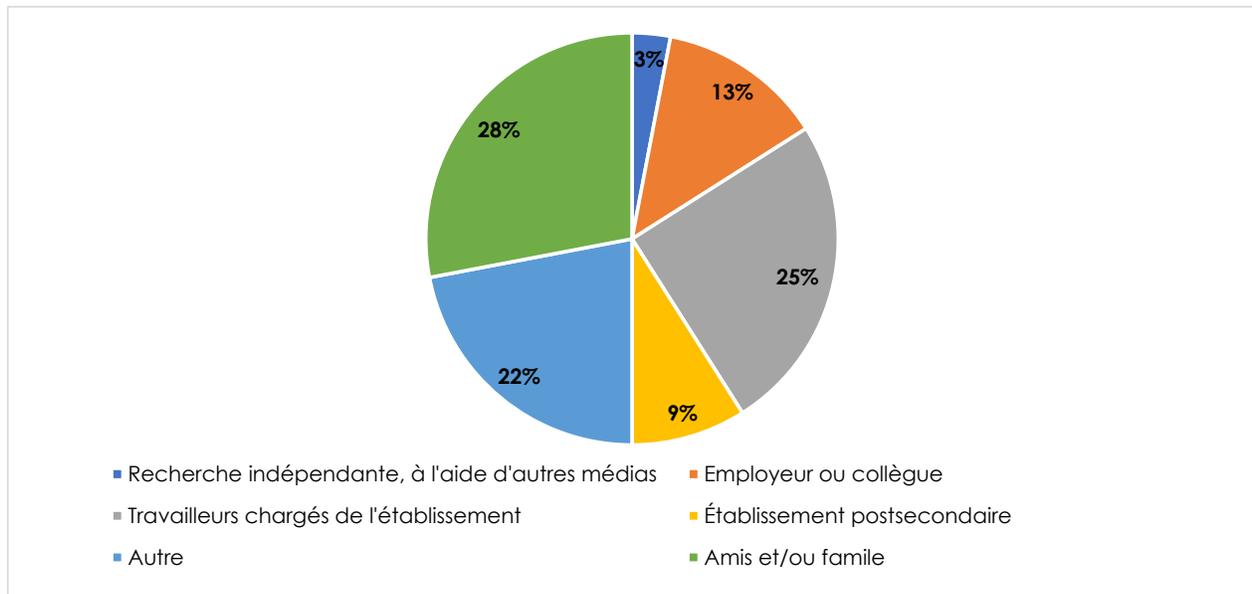
Figure 9. Obstacles à surmonter pour obtenir des services de soutien à l'arrivée dans le nord de l'Ontario, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données recueillies entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Selon les données d'accueil, les trois principales façons dont la nouvelle clientèle a découvert les services de l'AFNOO sont par l'intermédiaire d'ami(e)s ou de membres de la famille (28 pour cent), de travailleurs chargés de l'établissement (25 pour cent) ou « autre », comme une organisation non identifiée ou un renvoi (22 pour cent). D'autres sources incluent l'employeur ou un collègue, des établissements de formation (y compris des établissements postsecondaires ou des conseils scolaires locaux) ou une recherche indépendante, à l'aide d'autres médias, y compris Facebook.

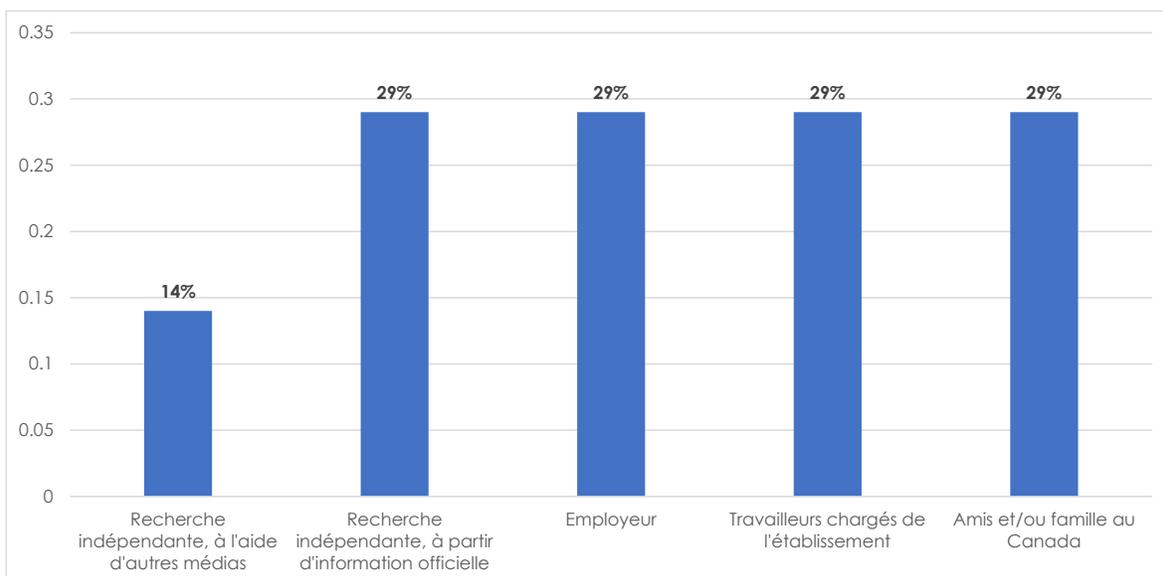
Figure 10. Sources utilisées pour s'informer des services de l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022



Source : Calculs de l'auteur. Données fournies par l'AFNOO, formulaire d'accueil de la clientèle 2020-2022, n=32.

À titre de comparaison, les données de l'enquête auprès de la clientèle indiquent que la clientèle a entendu parler des services d'établissement et d'emploi de l'AFNOO autant auprès d'amis et/ou de membres de la famille au Canada (29 pour cent), de travailleurs chargés de l'établissement (29 pour cent), de recherches indépendantes faisant appel à des renseignements officiels (29 pour cent) ou de son employeur (29 pour cent). Une proportion moindre de la clientèle a entendu parler des services de l'AFNOO en effectuant des recherches indépendantes à l'aide d'autres médias (14 pour cent).

Figure 11. Sources utilisées pour s'informer des services de l'AFNOO, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022

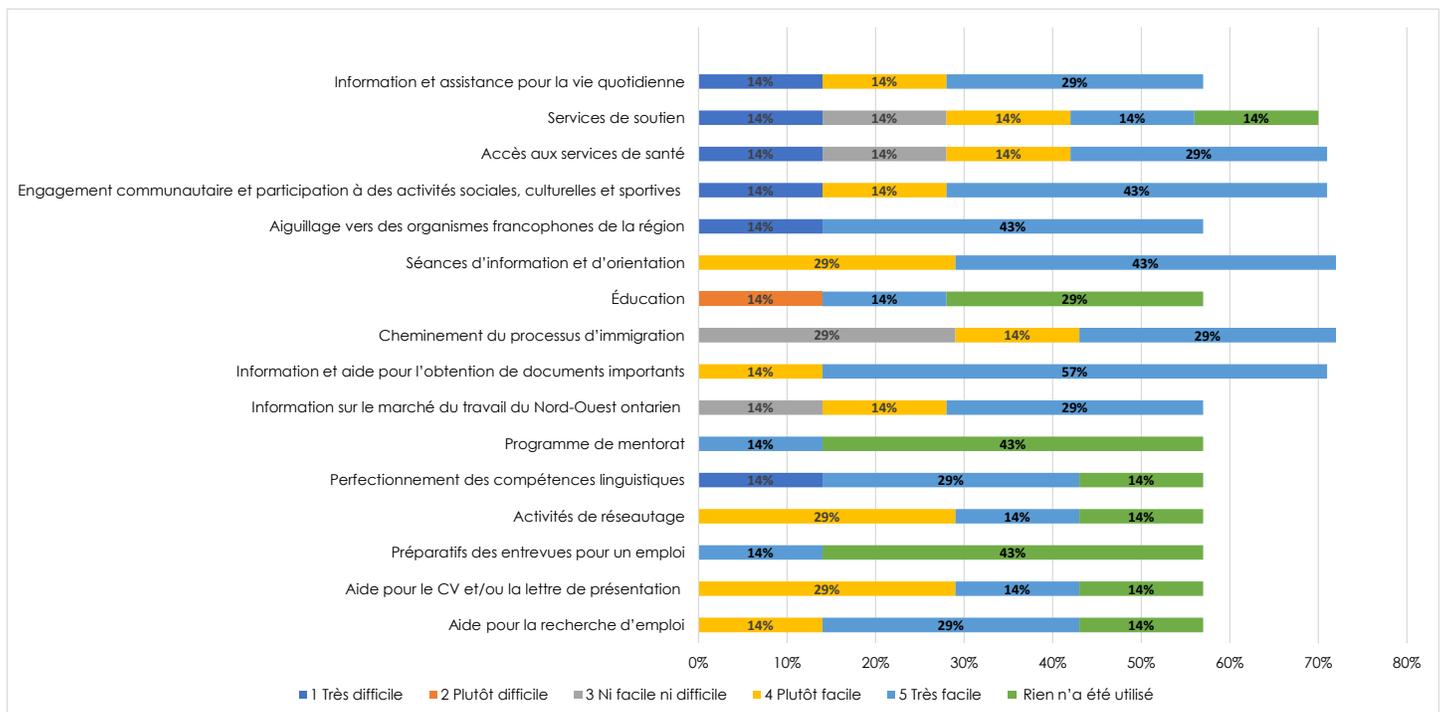


Source : Calculs de l'auteur. Données recueillies entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7. Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Les données de l'enquête auprès de la clientèle montrent aussi que la majorité de la clientèle connaissait les services de l'AFNOO avant d'arriver dans la région (43 pour cent), ce qui était le cas pour 14 pour cent de celle-ci trois mois avant son arrivée, de trois à six mois après son arrivée ou plus de neuf mois après son arrivée.

Pour ce qui est d'avoir accès à des services, la clientèle a trouvé qu'il était le plus facile d'avoir accès à de l'information et à de l'aide pour des documents importants (57 pour cent), puis à des séances d'information et d'orientation (43 pour cent), à de l'aiguillage vers des organismes francophones de la région (43 pour cent), à de l'engagement communautaire (43 pour cent) et à de la participation à des activités sociales, culturelles et sportives (43 pour cent). Une proportion de 14 pour cent de la clientèle a jugé qu'il était très difficile ou plutôt difficile d'avoir accès au perfectionnement des compétences linguistiques, à de l'aiguillage vers des organismes francophones de la région, à de l'engagement communautaire et à de la participation à des activités sociales, culturelles et sportives, à de l'accès aux services de santé, à de l'information et de l'assistance pour la vie quotidienne et à de la scolarisation.

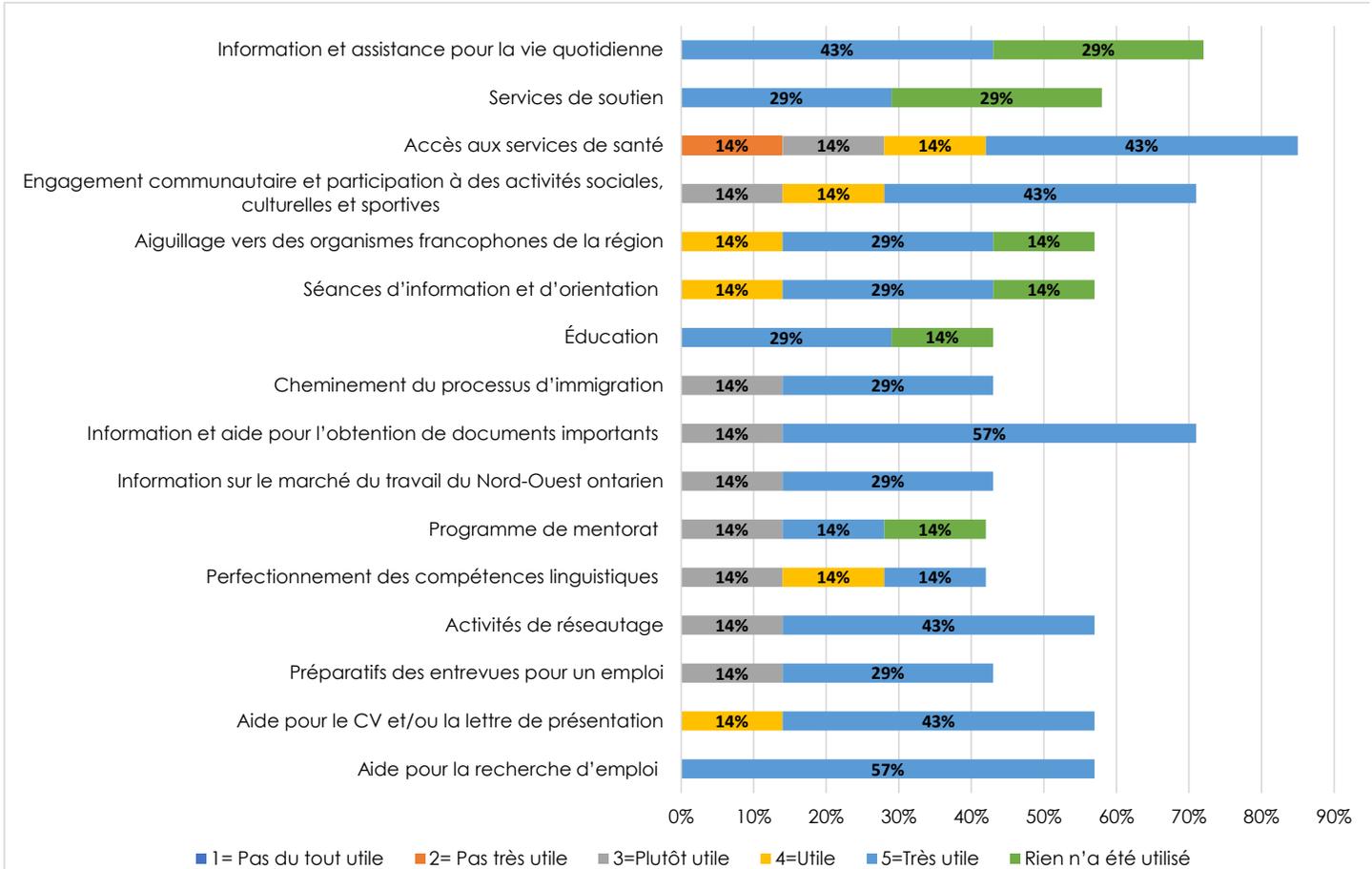
Figure 12. Accessibilité des services de l'information au sujet des services d'établissement de l'AFNOO, sur une échelle de un à cinq, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022



Source : Calculs de l'auteure. Données recueillies entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

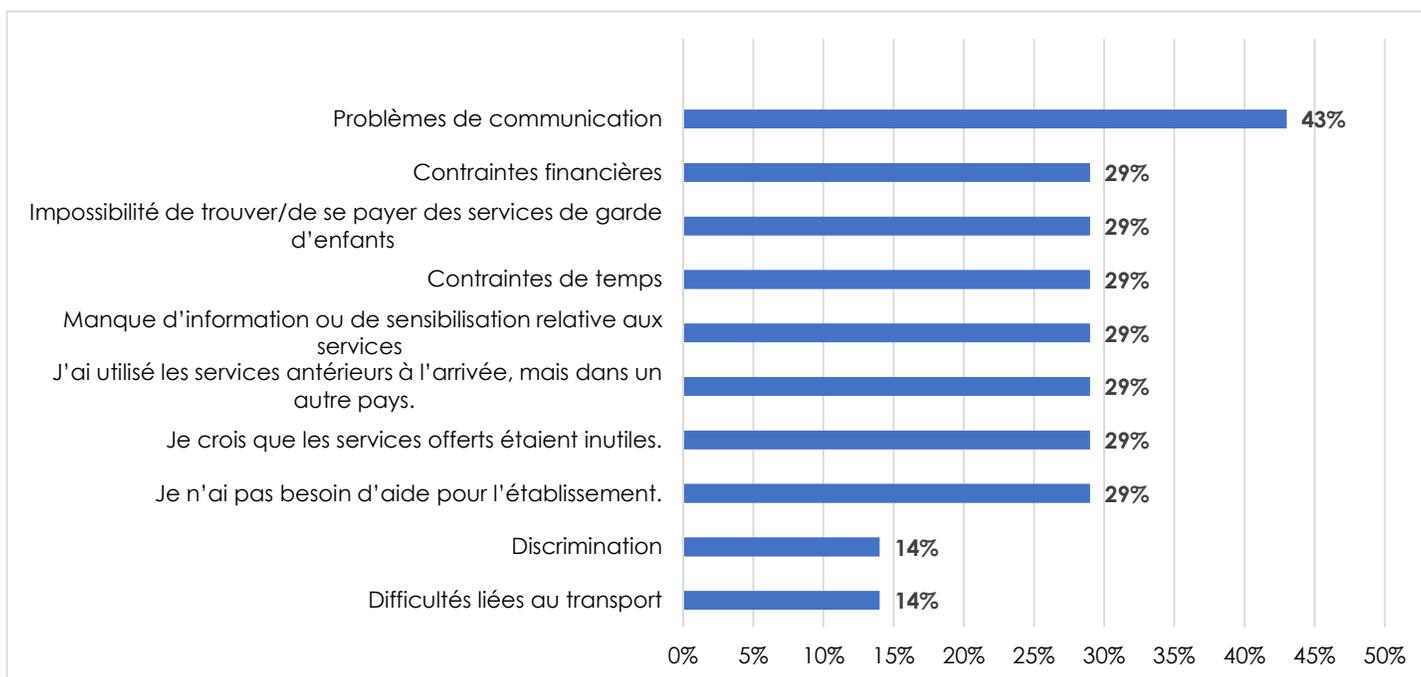
Dans l'ensemble, la clientèle a trouvé que les services offerts par l'AFNOO étaient utiles, avec une faible majorité de la clientèle (57 pour cent) indiquant que l'aide pour la recherche d'emploi et l'information et l'aide pour des documents importants était la plus utile. D'autres services qu'une proportion importante de la clientèle (43 pour cent) a trouvé utile comprend l'information et l'assistance pour la vie quotidienne, l'accès aux services de santé, l'engagement communautaire et la participation à des activités sociales, culturelles et sportives, les activités de réseautage et l'aide pour le CV et/ou la lettre de présentation. À noter, une faible proportion de la clientèle a indiqué que les services de scolarisation n'étaient pas utiles (14 pour cent), probablement en raison du fait que la langue d'instruction était l'anglais.

Figure 13. Utilité des informations reçues de l'AFNOO, sur une échelle de un à cinq, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Fait notable, une certaine proportion de la clientèle (43 pour cent) qui n'a pas utilisé les services notés à la Figure 7 indique que cela est en raison de problèmes de communication (par exemple, barrière linguistique). De plus, près de 2/3 de la clientèle a indiqué que cela était en raison de contraintes financières, impossibilité de trouver/de se payer des services de garde d'enfants, contraintes de temps, manque d'information ou de sensibilisation relative aux services, utilisation de services antérieurs à l'arrivée dans un autre pays, penser que les services offerts étaient inutiles et ne pas avoir besoin d'aide pour l'établissement. À noter, la discrimination et les contraintes de transport n'ont pas beaucoup contribué à empêcher les clients d'utiliser les services de l'AFNOO.

Figure 14. Raisons de ne pas utiliser les services de l'AFNOO, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022

Source : Calculs de l'auteure. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

La clientèle a aussi offert des suggestions sur la façon dont les services pourraient être améliorés pour mieux appuyer les immigrants à l'avenir, comme une liaison directe par les communautés et les membres de la communauté, une présence dans les communautés rurales et éloignées et offre d'une aide financière aux immigrants.² La clientèle n'est pas unanime face à sa méthode préférée d'obtenir de l'information de l'AFNOO à l'avenir : 29 pour cent préfèrent des rencontres virtuelles en groupe alors que 14 pour cent préfèrent des rencontres de groupe en personne, des rencontres virtuelles individuelles ou des rencontres en personne individuelles. Deux membres de la clientèle n'ont pas répondu à cette question.

Les résultats de l'enquête montrent que les difficultés vécues par 29 pour cent de la clientèle lors de son établissement dans le Nord de l'Ontario ont varié, y compris :

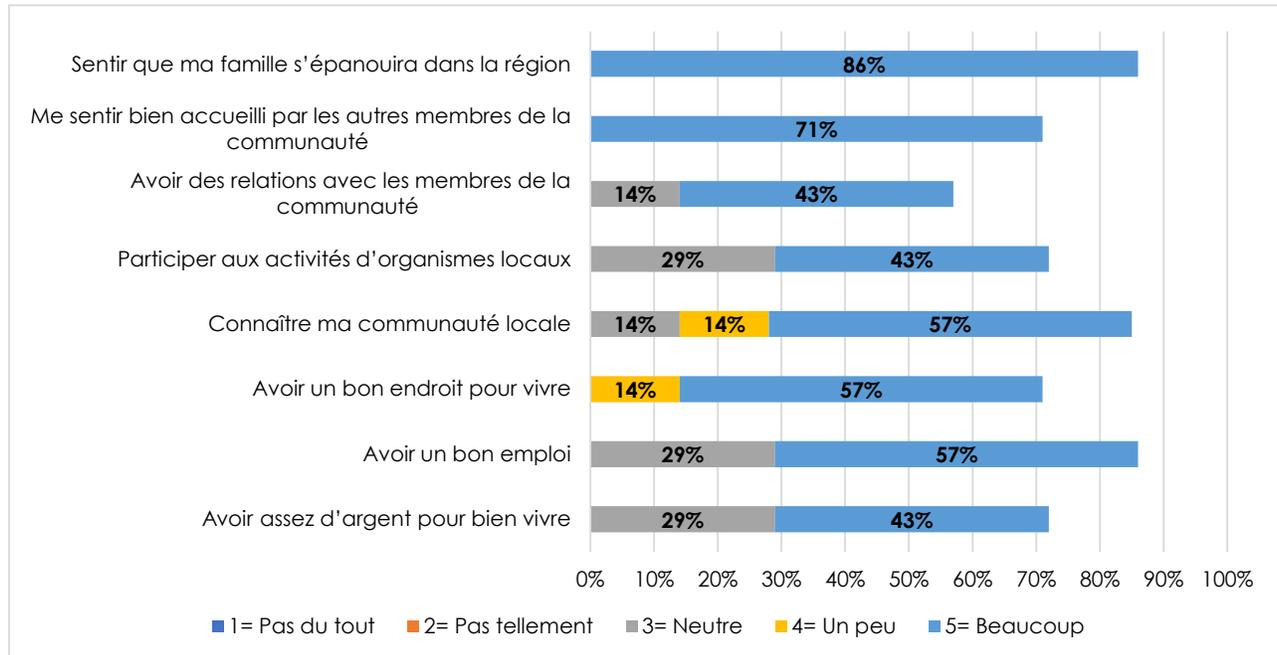
- Faire face à des contraintes financières et manquer d'interaction sociale ou de nouveaux amis;
- Accéder à des services religieux/culturels;
- Accéder à une alimentation culturellement adéquate;
- Accéder aux services de garde d'enfants;
- Accéder aux services essentiels;
- Trouver un logement adéquat;
- S'habituer au climat;
- Apprendre une langue officielle/faire face à la barrière linguistique.

D'autres difficultés nommées par une proportion moindre de la clientèle (14 pour cent) incluent faire face à de la discrimination ou à du racisme et à des traumatismes connexes; ne plus avoir accès au soutien social ou familial du pays d'origine; accéder à l'éducation ou à la formation et s'y inscrire; s'adapter à une nouvelle culture ou à de nouvelles valeurs; et trouver un emploi adéquat.

Lorsqu'il s'agit des facteurs qui ont contribué à se sentir établie dans le Nord-Ouest de l'Ontario, une vaste majorité de la clientèle (86 pour cent) a indiqué que sentir que sa famille s'épanouira dans la région est un facteur très important. De plus, 71 pour cent de la clientèle ont noté que se sentir bien accueilli par les autres membres de la communauté est d'une grande importance pour se sentir établi. D'autres facteurs qui contribuent à l'épanouissement incluent la connaissance de la communauté locale, avoir un bon endroit pour vivre et avoir un bon emploi, entre autres.

2. Les suggestions données par les personnes répondantes ne sont pas nécessairement conformes aux objectifs et/ou au mandat de l'organisation.

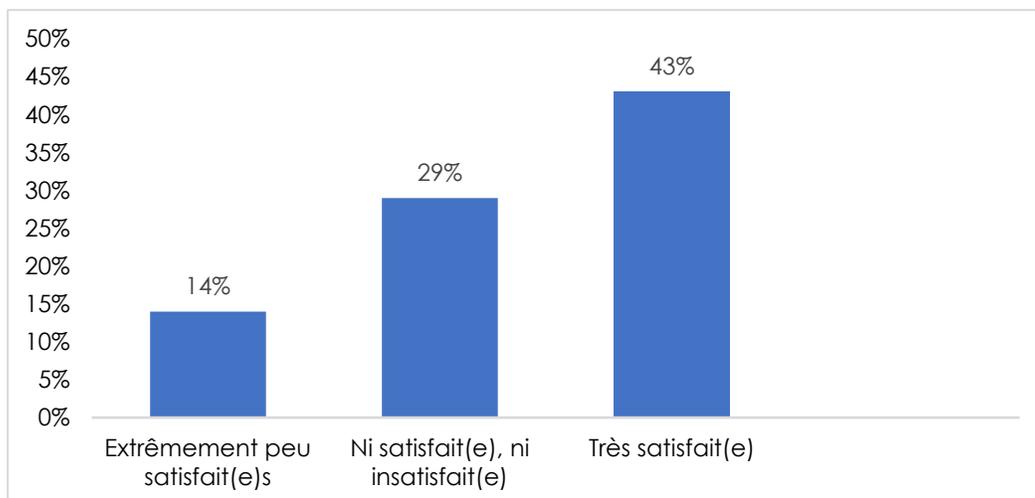
Figure 15. Facteurs contribuant au sentiment d'être établi dans le nord-ouest de l'Ontario, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022



Source : Calculs de l'auteure. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Lorsqu'on a demandé à la clientèle si sa communauté du nord-ouest de l'Ontario était accueillante, 57 pour cent ont dit que oui, 29 pour cent étaient incertains ou préféraient ne pas le dire et 14 pour cent ont répondu que non. À titre de contexte, une communauté accueillante offre des logements adéquats, du transport en commun accessible, des emplois, du soutien linguistique et culturel, ainsi que d'autres services essentiels pour aider les immigrants et les divers groupes à réussir. De plus, 43 pour cent de la clientèle sont «extrêmement satisfaits» de leur vie dans le nord de l'Ontario, alors que 29 pour cent sont «ni satisfaits, ni insatisfaits» et 14 pour cent sont «extrêmement insatisfaits». Le reste de la clientèle, soit 14 pour cent, n'a pas répondu à cette question.

Figure 16 : Niveau de satisfaction face à la vie dans le nord de l'Ontario, enquête sur la satisfaction de la clientèle 2022



Source : Calculs de l'auteure. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction de la clientèle de l'AFNOO, n=7.
Remarque : Le total des données n'arrive pas à 100 % parce qu'un(e) client(e) n'a pas répondu à la question.

Selon les données, 71 pour cent de la clientèle indiquent qu'il est soit «plutôt probable» ou «très probable» qu'ils recommandent à un ami ou un membre de sa famille de vivre dans la région du nord de l'Ontario, alors que 14 pour cent indiquent que cela n'est «ni probable ni improbable». Un membre de la clientèle n'a pas répondu à cette question. Finalement, 71 pour cent de la clientèle souhaitent en savoir plus sur la réconciliation et l'histoire des peuples autochtones du Nord ontarien; les autres n'ont pas répondu à la question.

Résumé de l'enquête auprès de la clientèle

En général, la clientèle de l'AFNOO est constituée d'immigrants francophones et hautement qualifiés qui cherchent un emploi à temps plein au Canada, dont plusieurs ont émigré avec des membres de la famille à charge. Pour ce qui est de l'établissement, une bonne proportion de la clientèle a indiqué avoir reçu une variété d'information sur la façon d'obtenir du soutien pour des besoins et services de base et d'avoir accès à des services critiques, comme des soins médicaux (physiques et mentaux), des soins dentaires et des services juridiques. Ceci dit, une vaste majorité de la clientèle note aussi qu'elle a besoin de services d'information et d'aide pour des documents importants. Il reste qu'elle a généralement trouvé les services de l'AFNOO utiles et accessibles. Une faible proportion de la clientèle individuelle avait entendu parler du PPICRN et la même proportion de la clientèle a indiqué qu'elle songerait à demander la résidence permanente au titre de la filière PPICRN. La moitié de la clientèle de l'AFNOO (57 pour cent) juge que sa communauté du nord-ouest de l'Ontario est accueillante, avec bon nombre de personnes clientes indiquant que le sentiment que sa famille s'épanouira dans la région est un facteur important de son établissement réussi dans le nord de l'Ontario.

Enquête sur la satisfaction des employeurs

L'Institut des politiques du Nord a distribué l'enquête auprès des employeurs au nom de l'AFNOO aux employeurs qui ont travaillé avec l'organisation d'une façon ou d'une autre, comme les employeurs qui ont utilisé les programmes d'emploi de l'AFNOO ou qui ont embauché un membre du personnel recommandé par l'AFNOO. Au total, six employeurs ont répondu aux questions de l'enquête sur la satisfaction des employeurs de 2022.

Données démographiques générales

Les employeurs se trouvent à Thunder Bay, Fort Frances, Geraldton ou Sioux Lookout et opèrent principalement dans l'un des secteurs suivants : extraction minière, exploitation en carrière ou extraction de pétrole et de gaz; vente au détail; services d'hébergement et de restauration; administration publique; ou autres services (sauf l'administration publique). Tous les employeurs ont une main-d'œuvre d'au moins 40 membres du personnel à temps plein et/ou à temps partiel.

Tableau 1. Nombre approximatif de chaque type de membre du personnel, enquête sur la satisfaction des employeurs 2022

	Personnel à temps plein	Personnel à temps partiel
Employeur 1	De 20 à 29	De 20 à 29
Employeur 2	40+	x
Employeur 3	40+	40+
Employeur 4	De 10 à 19	40 ou plus
Employeur 5	40+	40+
Employeur 6	De 30 à 39	De 30 à 39

Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.

Une majorité des employeurs (67 pour cent) indique que l'anglais est la langue la plus utilisée sur les lieux de travail, un employeur a indiqué que le français est la langue la plus utilisée sur les lieux de travail et un autre employeur a indiqué que le milieu de travail est bilingue (français et anglais). À noter, 83 pour cent des employeurs ont indiqué qu'une connaissance de la langue française est un avantage pour l'organisme.

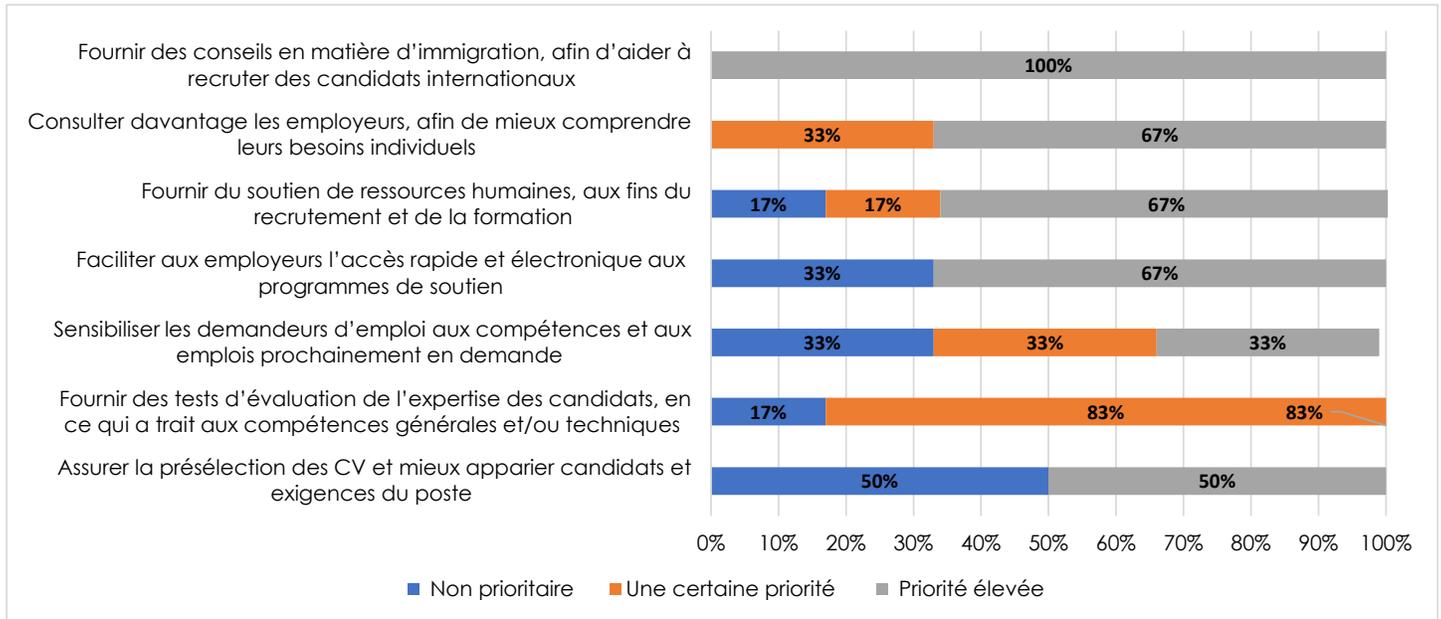
Services d'établissement et d'emploi

Lorsqu'on leur a demandé de sélectionner le niveau de priorité des services sur lesquels les fournisseurs de services d'établissement, les agences de placement et les autres organismes devraient mettre l'accent ou qu'ils devraient améliorer pour mieux aider au recrutement et à la formation des employés immigrants,³ tous les répondants ont indiqué qu'ils accordaient une priorité élevée à «fournir des conseils en matière d'immigration, afin d'aider à recruter des candidats internationaux». D'autres services sur lesquels il faudrait mettre l'accent ou qu'il faudrait améliorer incluent consulter davantage les employeurs, afin de mieux comprendre leurs besoins individuels; fournir du soutien de ressources humaines, aux fins de recrutement et de la formation; et faciliter aux employeurs l'accès rapide électronique aux programmes de soutien. À noter, les services visant à assurer la présélection des CV et mieux appairer candidats et exigences du poste ont été jugés non prioritaires par 50 pour cent des répondants, alors que l'autre 50 pour cent étaient d'avis qu'il s'agissait d'un service à priorité élevée.

3 Remarque : ce ne sont pas toutes les organisations qui ont la capacité et/ou le mandat d'offrir ces services.

17. Niveau de priorité des services sur lesquels les fournisseurs de services d'établissement, les agences de placement et les autres organismes devraient mettre l'accent ou qu'ils devraient améliorer pour mieux aider au recrutement et à la formation des employés immigrants, enquête sur la satisfaction des employeurs 2022

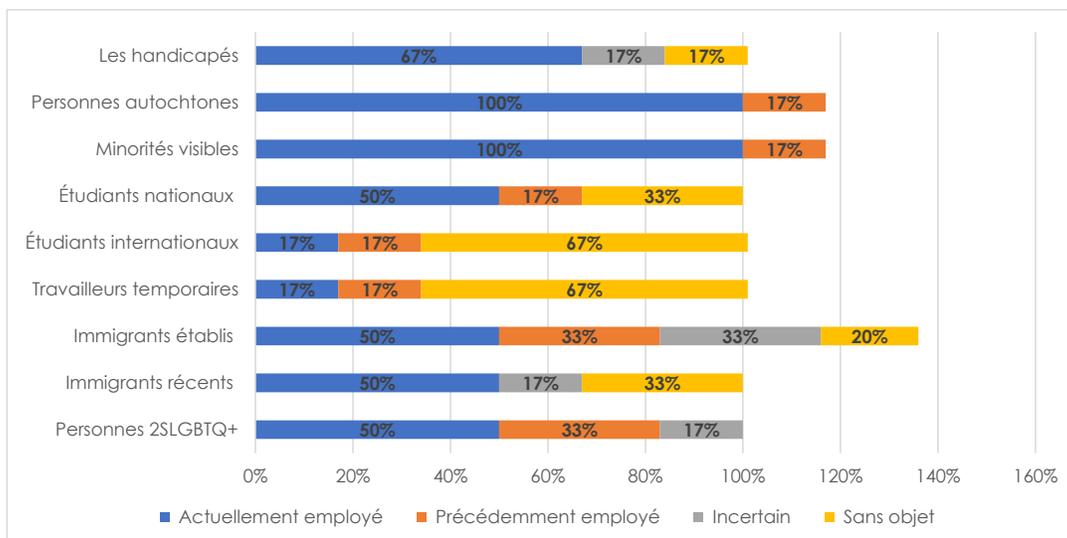
Remarque : ce ne sont pas toutes les organisations qui ont la capacité et/ou le mandat d'offrir ces services.



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.

Tous les employeurs qui ont répondu aux questions de l'enquête ont actuellement du personnel autochtone ou issu de minorités visibles. Une vaste majorité des employeurs (80 pour cent) a aussi du personnel handicapé. Inversement, peu d'employeurs ont des employés qui sont des étudiants étrangers (20 pour cent) ou des travailleurs temporaires (20 pour cent), même si 67 pour cent des répondants ont indiqué qu'ils en ont eu par le passé.

Figure 18. Données démographiques des employés, passés et présents, dans les organismes employeurs, enquête sur la satisfaction des employeurs 2022



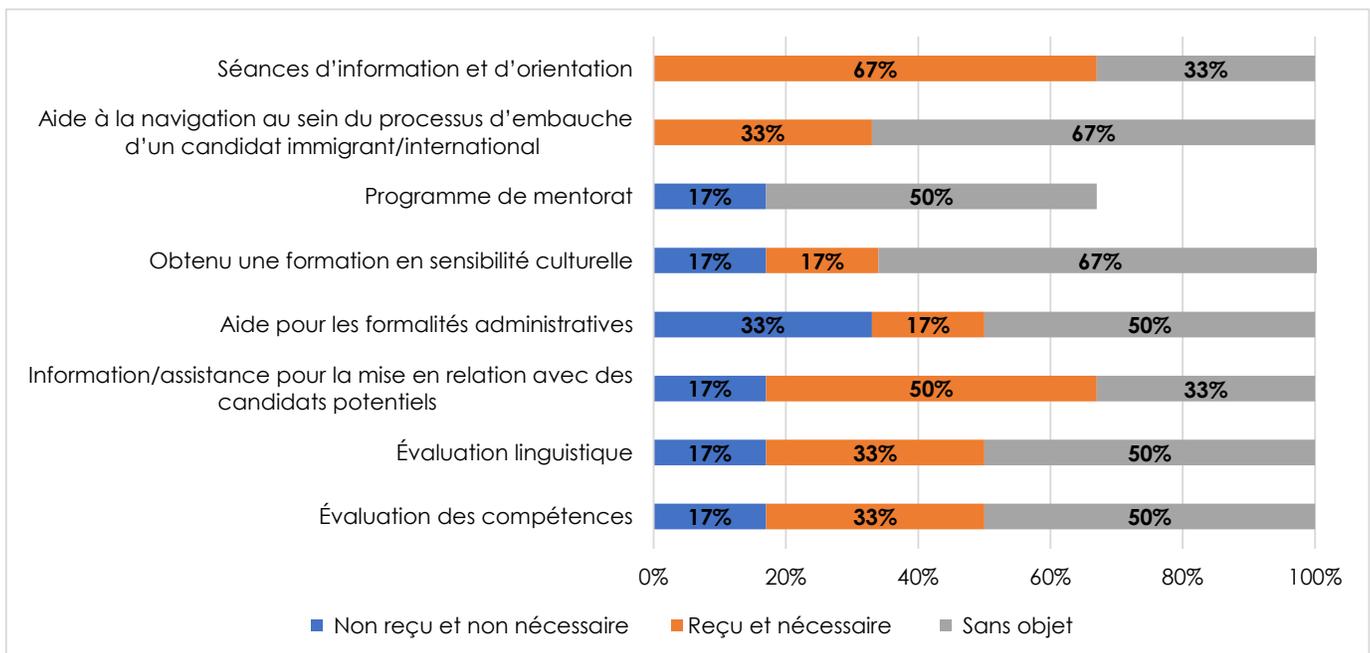
Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Pour ce qui est du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN), 80 pour cent des employeurs ont indiqué qu'ils n'étaient « pas du tout familiers » ou « pas très familiers » avec le programme, même s'ils ont aussi exprimé un certain intérêt pour en apprendre davantage sur le programme et possiblement l'utiliser à l'avenir pour recruter du personnel. De plus, 60 pour cent des employeurs n'avaient pas utilisé de filières d'immigration pour recruter du personnel, alors que 40 pour cent d'entre eux avaient utilisé le Programme des travailleurs étrangers temporaires (c.-à-d. le Volet de mobilité francophone).

En ce qui concerne la connaissance des services d'établissement et d'emplois offerts par l'AFNOO, 60 pour cent des employeurs ont indiqué être « très familiers » avec ces services, alors que 40 pour cent ont indiqué être « assez peu familiers » avec eux. Un employeur avait entendu parler des services offerts par l'AFNOO par l'intermédiaire de tournées régionales; deux employeurs les connaissaient d'un(e) coordonnateur(trice) de projet local; et deux autres en avaient entendu parler par d'autres organisations, plus précisément Rainy River Development et la Société Économique de l'Ontario. De plus, les employeurs ont noté que leur organisation s'intéressait aux services d'établissement et d'emploi de l'AFNOO pour combler des pénuries de main-d'œuvre, pallier une pénurie de ressources et obtenir plus de visibilité. Tous les employeurs veulent utiliser les services d'établissement de l'AFNOO pour recruter plus d'employés à l'avenir.

Selon les résultats de l'enquête, les séances d'information et d'orientation ont été les services de l'AFNOO les plus « reçus et nécessaires », suivis de l'« information/assistance pour la mise en relation avec des candidats potentiels » (40 pour cent). À noter, une vaste majorité des répondants a indiqué que de nombreux services offerts par l'AFNOO étaient sans objet pour eux, y compris « aide à la navigation au sein du processus d'embauche d'un candidat immigrant/international » (67 pour cent) et « formation en sensibilité culturelle » (67 pour cent). Une proportion de 50 pour cent des répondants a indiqué que les services d'aide pour les formalités administratives, l'évaluation linguistique et l'évaluation des compétences, de même que le programme de mentorat ne s'appliquaient pas à leur organisation.

Figure 19. Information et services reçus de l'AFNOO lors de l'embauche d'immigrants et/ou de candidats internationaux, enquête sur la satisfaction des employeurs 2022

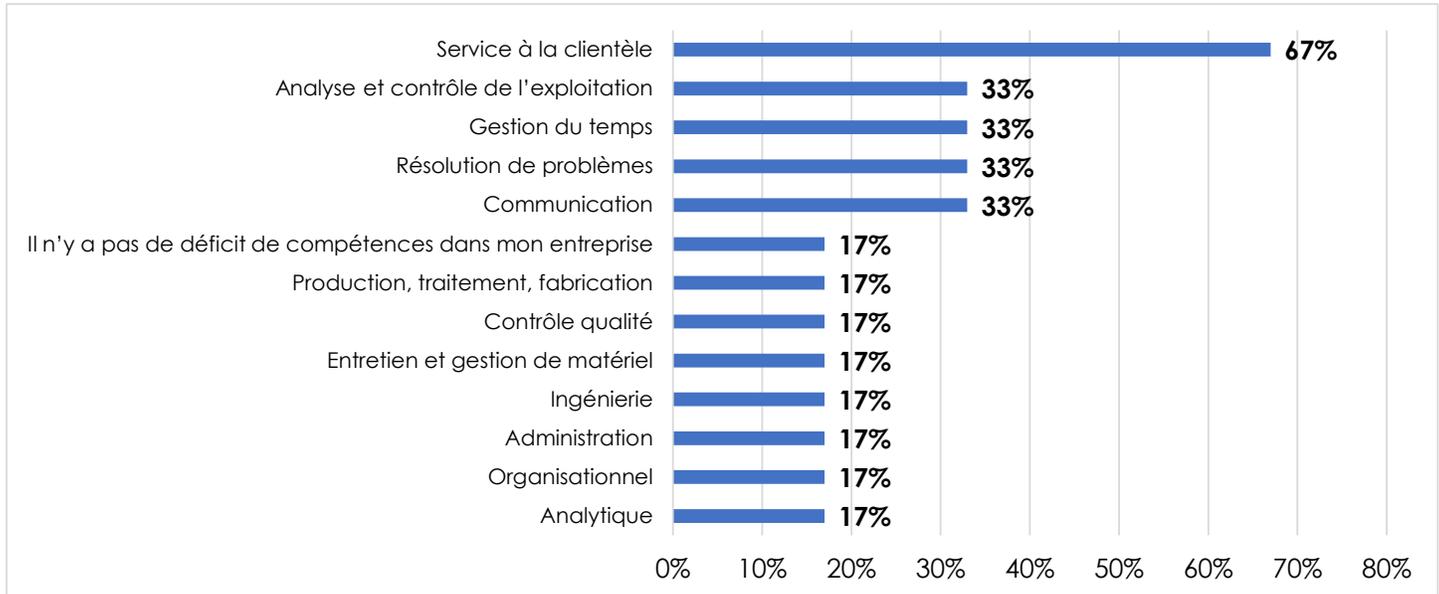


Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.
Remarque : Le total des données n'arrive pas à 100 % parce que deux employeurs n'ont pas répondu à la question.

Recrutement et compétences manquantes

En ce qui concerne les compétences manquantes, la plupart des employeurs cherchent à combler des déficits de compétences en service à la clientèle (67 pour cent), puis en analytique (33 pour cent), en gestion du temps (33 pour cent), en résolution de problèmes (33 pour cent) et en communication (33 pour cent).

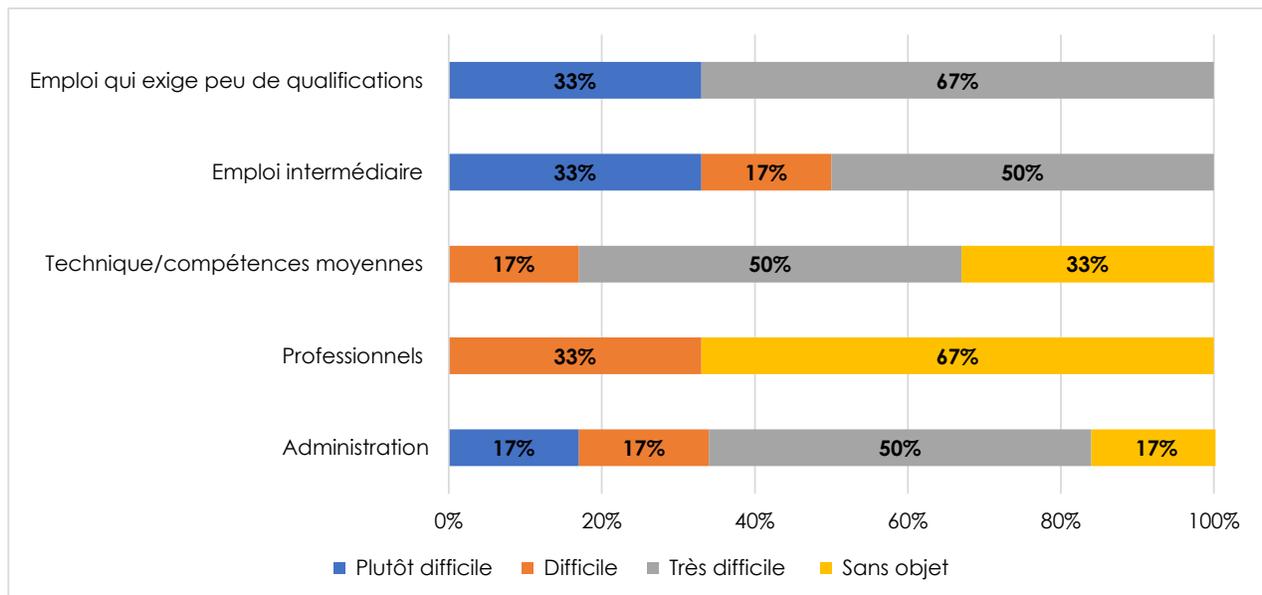
Figure 20. Déficiences de compétences que les organismes employeurs cherchent à combler au moment de recruter de nouveaux employés, enquête sur la satisfaction des employés 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employés de l'AFNOO, n=6.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Lorsqu'on leur demande pour quels emplois le recrutement a été difficile, 67 pour cent des employeurs ont indiqué qu'il était «très difficile» de recruter pour un emploi qui exige peu de qualifications. De plus, 50 pour cent des employeurs étaient aussi d'avis que les emplois intermédiaires, les emplois techniques/compétences moyennes et les postes d'administration étaient «très difficiles» à pourvoir. Une proportion de 33 pour cent des employeurs a indiqué que les emplois intermédiaires n'étaient que «plutôt difficiles» à pourvoir.

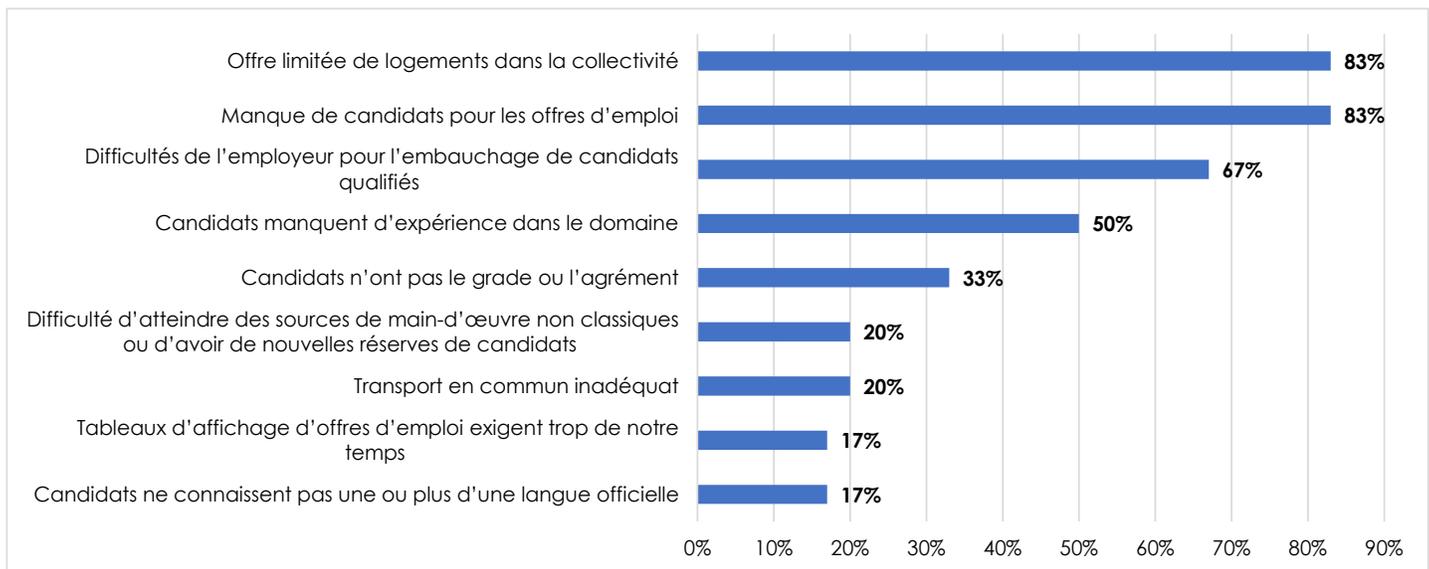
Figure 21. Niveau de difficulté du recrutement pour des catégories précises d'emploi au cours des 12 derniers mois, enquête sur la satisfaction des employés 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employés de l'AFNOO, n=6.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la plupart des employeurs qui ont répondu aux questions de l'enquête. Le plus souvent, les employeurs ont élargi l'embauche du personnel (50 pour cent). Au même moment, 33 pour cent des employeurs ont licencié du personnel, temporairement ou définitivement. Une proportion de 17 pour cent des répondants a réduit ou cessé d'embaucher du personnel, alors que d'autres ont indiqué que la pandémie n'avait eu aucun impact sur l'embauche. En ce qui concerne les principaux obstacles lors de la recherche et du recrutement d'employés, 83 pour cent des employeurs ont cerné l'offre limitée de logements dans la collectivité et un manque de candidats pour les offres d'emploi. D'autres obstacles communs incluent les difficultés de l'employeur pour l'embauche de candidats qualifiés (67 pour cent) et le manque d'expérience des candidats dans le domaine (50 pour cent).

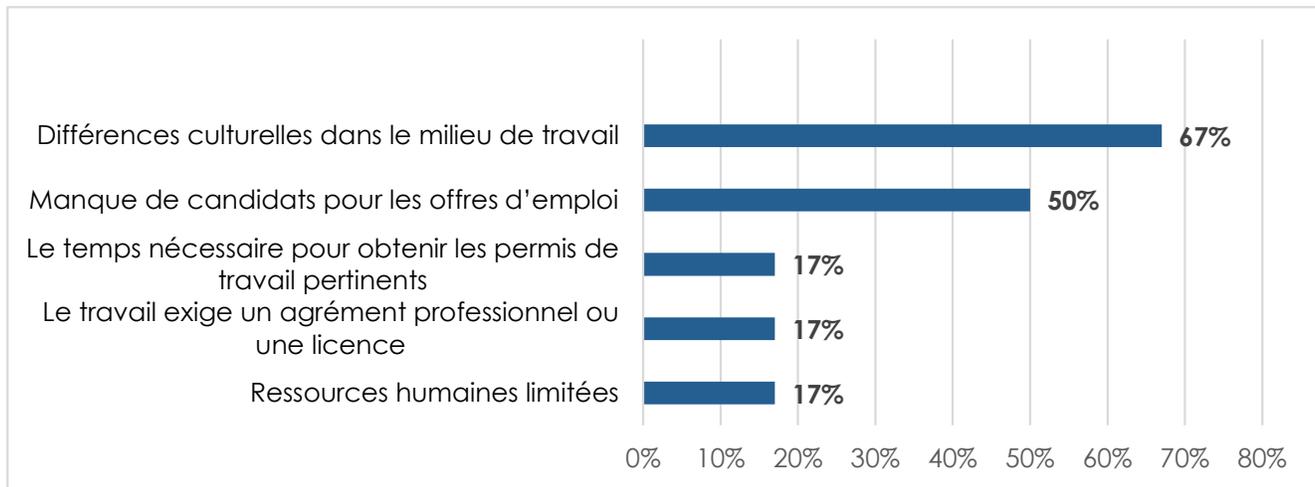
Figure 22. Principaux obstacles lors de la recherche et du recrutement d'employés, enquête sur la satisfaction des employeurs 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Les obstacles principaux pour les employeurs lors du recrutement d'un immigrant et/ou d'un candidat international sont les différences culturelles dans le milieu de travail (67 pour cent) et le manque de candidats pour les offres d'emploi limitées (50 pour cent). Les autres obstacles notés incluent le temps nécessaire pour obtenir les permis de travail pertinents (17 pour cent), le travail exige un agrément professionnel ou une licence (17 pour cent) et des ressources humaines limitées (17 pour cent).

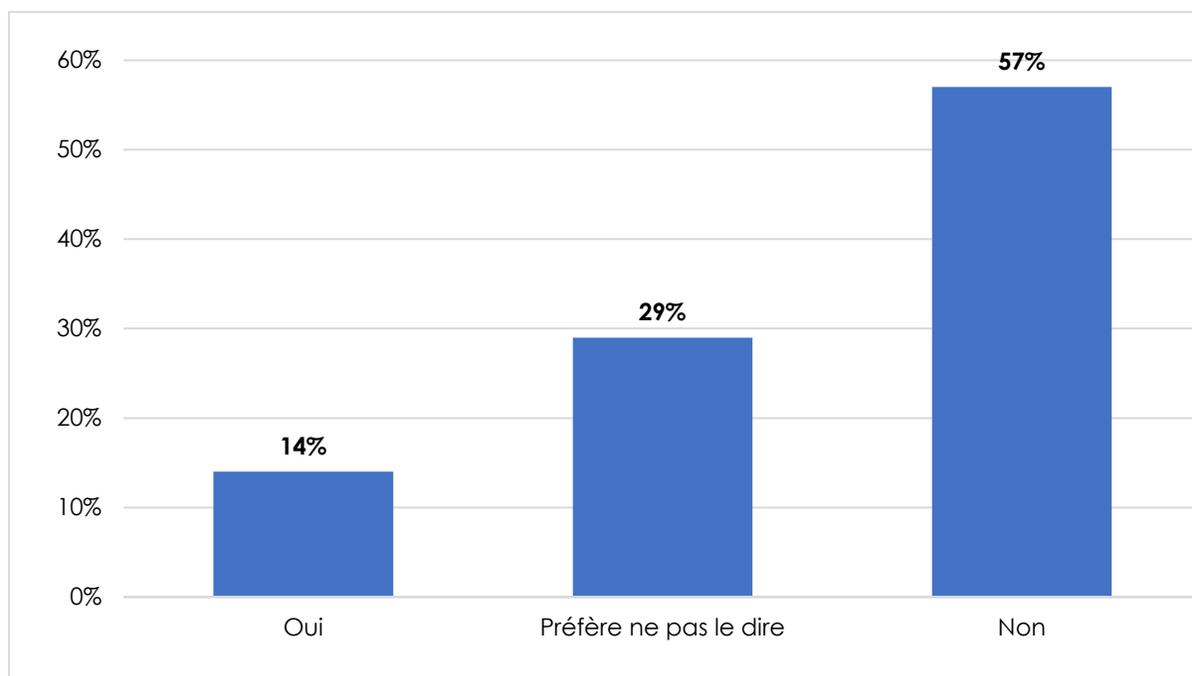
Figure 23. Obstacles principaux pour les employeurs lors du recrutement d'un immigrant et/ou d'un candidat international, enquête sur la satisfaction des employeurs 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Lorsque l'on parle de l'expérience vécue lors de l'embauche de nouveaux arrivants, 50 pour cent des employeurs notent qu'ils ont eu une expérience «principalement positive», alors que l'autre moitié indique avoir eu une expérience «plutôt positive» ou neutre, ou la question ne s'applique pas à eux.

Figure 24. Employeurs qui ont des expériences négatives lors de l'embauche d'un nouvel arrivant ou d'un candidat

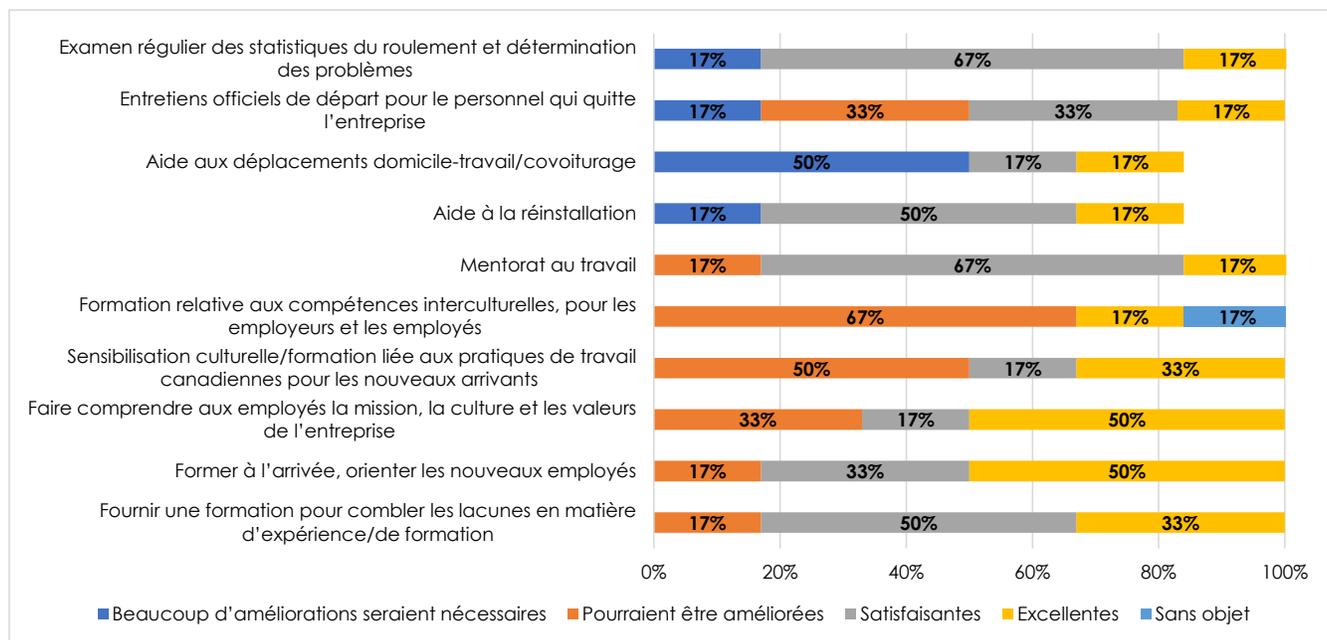


Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.

De plus, 50 pour cent des employeurs ont indiqué ne jamais avoir eu d'expérience négative au moment de l'embauche d'un nouvel arrivant ou d'un candidat international, alors que 33 pour cent des employeurs ont préféré ne pas répondre. À noter, un employeur a indiqué avoir eu une expérience négative en raison d'une demande d'étude d'impact sur le marché du travail qui a été refusée. Cependant, et cela est important, tous les employeurs indiquent qu'ils prévoient «que, prochainement, les nouveaux arrivants deviendront une source de plus en plus importante de recrues pour notre entreprise» (67 pour cent) ou que «les nouveaux arrivants sont déjà devenus une source de plus en plus importante de recrues pour notre entreprise» (33 pour cent).

En ce qui concerne les politiques de ressources humaines et leur mise en œuvre, 84 pour cent des employeurs ont assigné la cote «satisfaisantes» ou «excellentes» aux politiques relatives à «faire comprendre aux employés la mission, la culture et les valeurs de l'entreprise» et au «mentorat au travail». De plus, 84 pour cent des employeurs ont aussi accordé la cote «satisfaisantes» ou «excellentes» aux politiques relatives à «former à l'arrivée, orienter les nouveaux employés» et «fournir une formation pour combler les lacunes en matière d'expérience/de formation». Au contraire, la moitié des employeurs ont indiqué pour les politiques qui offrent de l'«aide aux déplacements domicile-travail/covoiturage» que «beaucoup d'améliorations seraient nécessaires». Un nombre relativement faible d'employeurs (17 pour cent) était d'avis que pour les politiques sur l'«examen régulier des statistiques du roulement et détermination des problèmes» et d'«aide à la réinstallation», «beaucoup d'améliorations seraient nécessaires».

Figure 25. Évaluation des politiques de ressources humaines et de leur mise en œuvre, enquête sur la satisfaction des employeurs 2022



Source : Calculs de l'auteure. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des employeurs de l'AFNOO, n=6.
 Remarque : Là où le taux de réponse ne totalise pas 100 %, un employeur a omis d'évaluer une politique de ressources humaines en particulier.

Résumé de l'enquête auprès des employeurs

En général, les clients employeurs de l'AFNOO sont dans la région du Nord-Ouest et sont actifs dans divers secteurs, y compris l'hôtellerie et l'extraction de ressources. Tous les clients employeurs ont reconnu que les nouveaux arrivants sont une source de plus en plus importante de nouvelles embauches. Cependant, ils ont exprimé le besoin d'obtenir des services de conseils en immigration pour aider à recruter de nouveaux arrivants. De plus, même si une vaste majorité des employeurs était d'avis que les séances d'information et d'orientation étaient les services les plus reçus et nécessaires de l'AFNOO, de nombreux employeurs ont aussi indiqué que certains des services de l'AFNOO étaient sans objet pour eux. La moitié des employeurs ont indiqué avoir eu des expériences «principalement positives» au moment d'embaucher de nouveaux arrivants. En ce qui concerne les principaux obstacles lors de la recherche et du recrutement d'employés, 83 pour cent des employeurs ont cerné l'offre limitée de logements dans la collectivité.

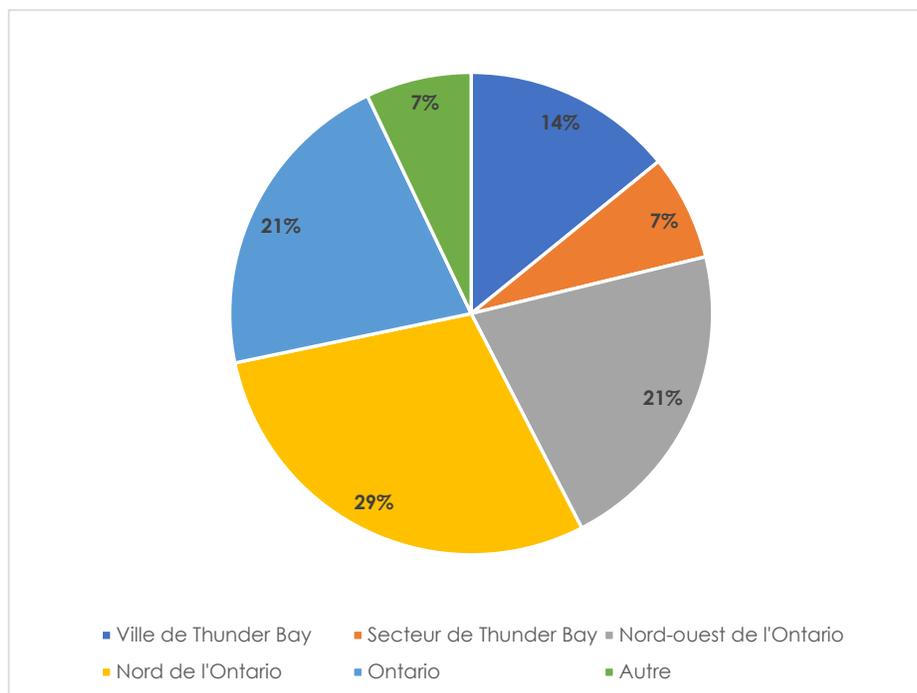
Enquête sur la satisfaction des partenaires

L'Institut des politiques du Nord a distribué l'enquête auprès des partenaires aux organisations qui ont collaboré avec l'AFNOO par envoi de clients, collaboration sur une activité, promotion croisée de programmes et services, etc. Au total, quatorze organisations partenaires ont répondu aux questions de l'enquête sur la satisfaction des partenaires de 2022.

Données démographiques générales

Chez les organisations partenaires, une faible majorité, soit 57 pour cent, ont leur siège dans la ville de Thunder Bay; 21 pour cent des partenaires ont leur siège dans la ville du Grand Sudbury ou dans le sud de l'Ontario (p. ex., Ottawa et la région d'York). En ce qui concerne la zone de service géographique, environ un tiers des organisations partenaires (29 pour cent) offre des services partout dans le nord de l'Ontario; puis, 21 pour cent des partenaires offrent des services soit dans la région du nord-ouest, soit dans l'ensemble de la province. D'autres partenaires servent soit la ville de Thunder Bay, le district de Thunder Bay ou des régions «autres» (p. ex., la région d'York).

Figure 26. Zone géographique de service pour les organisations partenaires, enquête sur la satisfaction des partenaires 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des partenaires de l'AFNOO, n=14.
À noter : le total du graphique arrive à 99 % plutôt qu'à 100 %, en raison de chiffres arrondis.

Services et programmes

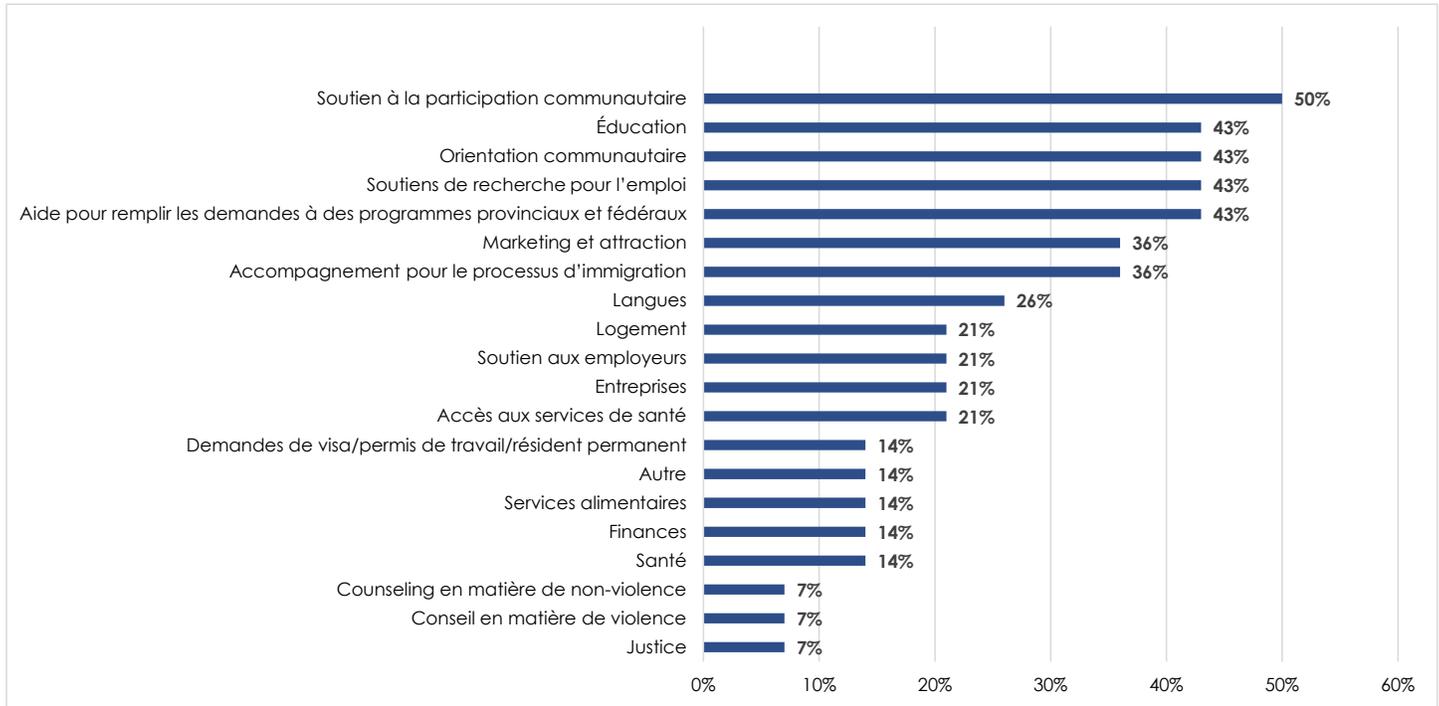
Collectivement, les organisations partenaires ont le mandat d'offrir des services à une vaste gamme de clientèles, y compris les résidents permanents et temporaires, les jeunes et les étudiants, les personnes autochtones, les employeurs et les francophones. Environ un tiers des partenaires offre des services exclusivement aux francophones. Les services les plus souvent fournis sont le soutien à la participation communautaire (50 pour cent),⁴ suivis de l'éducation,⁵ de l'orientation communautaire, du soutien aux employeurs⁶ et de l'aide pour remplir les demandes à des programmes provinciaux et fédéraux (43 pour cent). À l'inverse, peu d'organisations partenaires (7 pour cent) offrent du counseling et des services en matière de justice.

4 L'éducation inclut des services comme la formation linguistique, les cercles de discussion, les écoles et les collèges.

5 L'orientation communautaire inclut des services comme les liens communautaires, des visites de la collectivité et de l'orientation vers des ressources communautaires.

6 Le soutien aux employeurs inclut de l'aide pour remplir des demandes telles que les évaluations d'impact sur le marché du travail, la formation des employés pour la compétence culturelle et le soutien à l'entrepreneuriat.

Figure 27. Types de services fournis par les clients partenaires, enquête sur la satisfaction des partenaires 2022



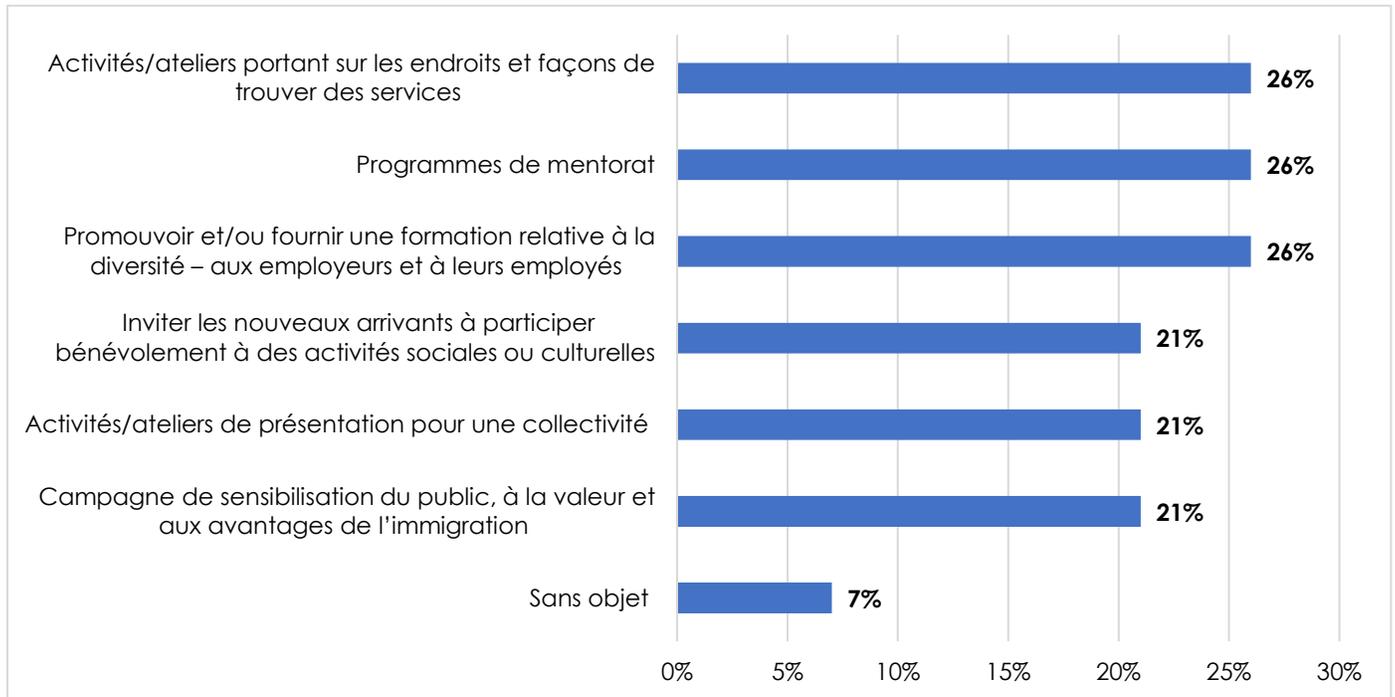
Source: Calculs de l'auteure. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des partenaires de l'AFNOO, n=14.

Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %. L'éducation inclut des services comme la formation linguistique, les cercles de discussion, les écoles et les collèges. L'orientation communautaire inclut des services comme les liens communautaires, des visites de la collectivité et de l'orientation vers des ressources communautaires. Le soutien aux employeurs inclut de l'aide pour remplir des demandes telles que les évaluations d'impact sur le marché du travail, la formation des employés pour la compétence culturelle et le soutien à l'entrepreneuriat.

À noter, 57 pour cent des organisations partenaires offrent des services exclusivement en français; 21 pour cent des partenaires offrent des services exclusivement en anglais ou offrent des services bilingues français/anglais. De plus, un partenaire qui offre des services bilingues français/anglais indique qu'il offre aussi des services en arabe.

Pour ce qui est des programmes et services visant à promouvoir le bon accueil et l'acceptation des nouveaux arrivants dans la collectivité, 26 pour cent des partenaires indiquent qu'ils offrent des activités/ateliers portant sur les endroits et façons de trouver des services, qu'ils proposent des programmes de mentorat, qu'ils promeuvent et/ou fournissent une formation relative à la diversité – aux employeurs et à leurs employés et qu'ils offrent de la formation en sensibilisation interculturelle destinée aux employeurs locaux, au personnel des organismes au service des nouveaux arrivants et/ou aux nouveaux arrivants. De plus, 21 pour cent des employeurs font la promotion du bon accueil et de l'acceptation des nouveaux arrivants dans la collectivité en participant à des activités/ateliers de présentation pour une collectivité, en invitant les nouveaux arrivants à participer bénévolement à des activités sociales ou culturelles et en participant à des campagnes de sensibilisation du public à la valeur et aux avantages de l'immigration.

Figure 28. Programmes et/ou services en place pour faire la promotion du bon accueil et de l'acceptation des nouveaux arrivants dans la collectivité, enquête sur la satisfaction des partenaires 2022



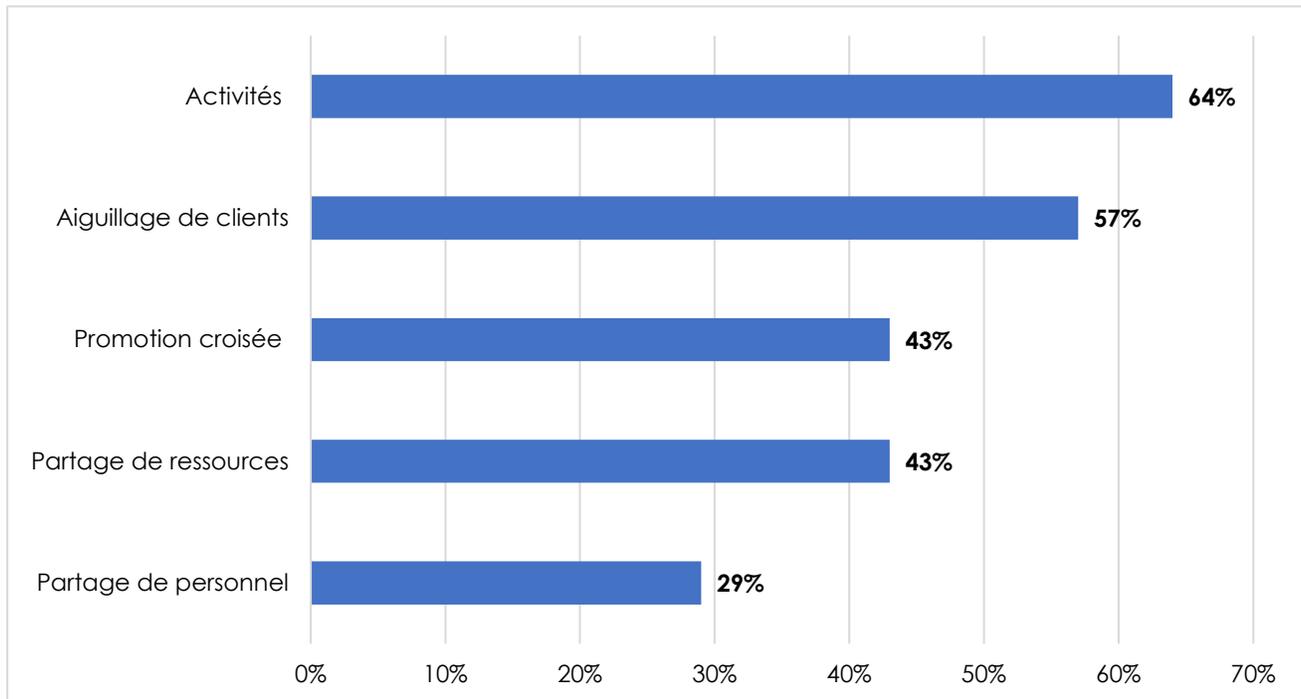
Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des partenaires de l'AFNOO, n=14.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, 57 pour cent des organisations partenaires ont indiqué qu'elles ont été affectées par la pandémie, alors que 21 pour cent ont indiqué qu'ils ne l'ont pas été. Des répondants, 7 pour cent ont indiqué qu'ils étaient incertains ou préféraient ne pas répondre. Lorsqu'on leur a demandé de préciser les façons dans leur organisation avait été affectée par la pandémie de COVID-19, 88 pour cent des partenaires qui ont indiqué avoir été affectés par la pandémie ont noté qu'ils ont dû passer à une prestation virtuelle de services et de programmes, alors que 12 pour cent ont indiqué que leur offre de services a dû être suspendue.

Collaboration avec l'AFNOO

En ce qui concerne la collaboration avec l'AFNOO, la plupart des organisations partenaires (64 pour cent) ont établi un partenariat pour présenter et offrir des activités, comme des ateliers et des séances d'information. Tout juste un peu plus de la moitié des organisations partenaires (57 pour cent) ont collaboré par l'intermédiaire de l'aiguillage de la clientèle, alors qu'un nombre moins élevé de partenaires (43 pour cent) a participé à de la promotion croisée et au partage de ressources. Encore moins de partenaires (29 pour cent) ont collaboré en partageant du personnel.

Figure 29. Type de collaboration avec l'AFNOO, enquête sur la satisfaction des partenaires 2022



Source : Calculs de l'auteur. Données obtenues entre le 27 septembre et le 25 octobre 2022. Enquête sur la satisfaction des partenaires de l'AFNOO, n=14.
Remarque : Les réponses à cette question n'étaient pas exclusives; le total des données n'arrive donc pas à 100 %.

Parmi les partenaires qui avaient collaboré avec l'AFNOO pour l'aiguillage de clients, 36 pour cent ont obtenu de un à cinq nouveaux clients, ou un nombre incertain de nouveaux clients, en raison de la collaboration. Une proportion de 57 pour cent des partenaires ont aiguillé des clients vers l'AFNOO, quoiqu'une majorité des partenaires ne pouvait pas en nommer le nombre exact. Un partenaire provenant d'un établissement postsecondaire a indiqué qu'il avait aiguillé trois clients au cours du dernier semestre.

Lorsqu'on leur a demandé de parler du succès des aiguillages entre partenaires, les organisations partenaires ont collectivement noté que les clients se sont sentis mieux appuyés par la communauté et ont été d'avis que le suivi des résultats dans des dossiers partagés est avantageux pour tous. Lorsqu'on leur a parlé des difficultés liées aux recommandations de clients, les partenaires ont collectivement noté qu'il n'avait pas un volume élevé de clients nécessitant les services offerts par l'AFNOO ou que les clients ont éventuellement abandonné les services. De plus, 64 pour cent des partenaires ont indiqué que l'aiguillage entre partenaires est efficace, alors que 21 pour cent étaient incertains à ce sujet. Les autres partenaires n'ont pas répondu à la question. Dans l'ensemble, cependant, les résultats du sondage ont montré que l'impact le plus significatif de la collaboration avec l'AFNOO est un soutien accru pour les nouveaux arrivants francophones.

Lorsqu'on leur a posé une question sur la fréquence réelle des interactions avec l'AFNOO comparativement à la fréquence désirée, 64 pour cent des organisations partenaires ont indiqué qu'elles avaient moins d'interaction avec l'AFNOO qu'elles ne l'aimeraient, ce qui inclut des interactions quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles ou moins fréquentes. À noter, 14 pour cent des partenaires ont indiqué qu'ils interagissaient moins fréquemment avec l'AFNOO qu'ils ne le désiraient; un partenaire a noté qu'il interagissait avec l'AFNOO une ou deux fois par année, alors qu'il préférerait le faire tous les deux mois. Un autre partenaire a noté qu'il interagissait avec l'AFNOO de trois à cinq fois par année, alors qu'il préférerait rencontrer l'association une fois par mois. Deux membres partenaires n'ont pas répondu à cette question.

Lorsqu'on leur a demandé de parler des résultats, tant positifs que négatifs, de leur partenariat avec l'AFNOO, les commentaires ont été largement positifs. Dans l'ensemble, les organisations partenaires ont été d'avis que leur partenariat avec l'AFNOO a mené à une augmentation :

- De la sensibilisation relative aux programmes pertinents offerts dans le nord de l'Ontario;
- De l'offre de services et de la présence dans le nord de l'Ontario;
- Des choix de services pour les nouveaux arrivants et une augmentation de la capacité régionale à servir les nouveaux arrivants;
- De la participation à des activités.

Aucun résultat négatif n'a été soulevé.

En ce qui concerne les activités qui pourraient aider les organisations partenaires et l'AFNOO à atteindre mutuellement leurs objectifs respectifs, les partenaires suggèrent des tournées régionales coordonnées, la poursuite du partenariat pour des activités qui créent de nouveaux liens et une communication mutuelle continue. Lorsqu'il s'agit de suggestions à l'AFNOO pour l'amélioration des partenariats, certaines suggestions incluent réduire le roulement du personnel, ajouter du personnel et offrir plus d'informations sur ce que l'AFNOO peut et ne peut pas faire.

Résumé de l'enquête auprès des partenaires

En général, les organisations partenaires sont soit à Thunder Bay ou dans le Grand Sudbury, avec des zones de service géographiques qui s'étendent de la ville de Thunder Bay à la région du Nord-Ouest, voire jusqu'à la province en entier. Collectivement, les organisations partenaires offrent des services à une vaste gamme de clientèle, y compris les résidents permanents et temporaires, les jeunes et les étudiants, les personnes autochtones, les employeurs et les francophones, en offrant une liste exhaustive de services. Les organisations partenaires collaborent surtout avec l'AFNOO pour l'organisation d'événements et pour l'aiguillage de la clientèle. Les organisations partenaires sont d'avis que leur partenariat avec l'AFNOO est largement positif, par exemple, en menant à une meilleure sensibilisation des programmes pertinents offerts dans le nord de l'Ontario de même que des services offerts et de leur présence dans le nord de l'Ontario.

Conclusions et recommandations

En se basant sur les données recueillies des trois enquêtes, de même que sur le formulaire d'accueil de la clientèle, le présent rapport offre neuf recommandations pour appuyer le mandat de l'AFNOO.

1. Faire la promotion du Projet pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN)

Puisqu'un petit nombre de clients particuliers avait entendu parler du PPICRN et que de nombreux clients employeurs n'ont jamais entendu parler du programme ou ne le connaissent pas bien, il serait avantageux pour ces deux clientèles de profiter de séances d'information et de trousseaux qui donnent des détails sur le Programme. Les séances d'information pourraient être destinées à l'ensemble des clients particuliers et des employeurs, mais les trousseaux d'information pourraient viser les clients particuliers et les employeurs qui ont exprimé un intérêt pour en apprendre davantage sur le Programme.

2. Accorder la priorité aux services qui offrent de l'appui en immigration et à l'obtention de documents importants.

De nombreux clients individuels ont besoin d'information et d'aide avec le processus d'immigration et pour obtenir d'autres documents importants. Plusieurs clients qui ont obtenu ces services ont été d'avis qu'ils ont été les plus utiles pour eux. L'AFNOO devrait donc accorder la priorité à ses services et en faire la promotion auprès de ses clients particuliers. De la même façon, tous les clients employeurs jugeaient qu'il était très prioritaire d'obtenir des conseils en matière d'immigration, afin d'aider à recruter des candidats internationaux. Il est donc aussi recommandé que l'AFNOO songe à présenter une demande de financement pour l'aider à embaucher un expert-conseil en immigration, lequel aiderait à rendre de l'information disponible pour connecter les clients employeurs à des experts-conseils locaux en immigration.

3. Continuer à établir des partenariats robustes avec des organisations du secteur de l'éducation.

Compte tenu du fait qu'une majorité de clients particuliers sont à l'emploi du secteur de l'éducation et qu'une relativement vaste majorité des clients ont l'espoir de continuer à travailler dans le secteur de l'éducation, il serait avantageux pour l'AFNOO de continuer à bâtir des partenariats robustes avec des organisations du secteur. On parle notamment des établissements postsecondaires qui peuvent diffuser de l'information sur les services de l'AFNOO dans le cadre de leurs propres interactions avec leur clientèle, de même que des conseils scolaires régionaux et des centres de la petite enfance qui sont des employeurs potentiels. On suggère même que l'AFNOO continue à bâtir des partenariats robustes dans le secteur de l'éducation pour offrir des services d'appui en apprentissage de l'anglais pour des clients qui sont des débutants dans l'apprentissage de la langue.

4. Continuer à établir des partenariats robustes avec les municipalités, les responsables locaux de la santé publique et d'autres organisations communautaires.

Compte tenu du fait qu'un peu moins de la moitié des clients de l'AFNOO indiquent qu'ils ont besoin d'information et d'assistance pour la vie quotidienne, pour l'accès aux services de santé et pour l'engagement communautaire et la participation des activités sociales, culturelles et sportives, l'AFNOO doit continuer à établir des partenariats robustes avec les municipalités, les responsables locaux de la santé publique et d'autres partenaires communautaires qui offrent des services essentiels aux nouveaux arrivants pour créer un système d'aiguillage ou obtenir les connaissances requises pour donner des conseils aux clients à l'égard de ces services.

5. Mener un processus de consultation avec les clients employeurs pour déterminer leurs besoins.

Les résultats de l'enquête sur la satisfaction des employeurs montrent un manque de coordination entre les services aux employeurs offerts par l'AFNOO et les services que les employeurs jugent utiles et nécessaires. Pour mieux faire concorder les services, l'AFNOO devrait mener un processus de consultation avec les employeurs pour déterminer leurs besoins en matière de programmes et de services. Il pourrait s'agir d'entrevues individuelles, d'entrevues de groupe ou de séances d'information avec les employeurs. De plus, il est recommandé que l'AFNOO explore des façons d'améliorer sa capacité pour offrir davantage des services dont les employeurs ont indiqué avoir besoin, comme les séances d'information et d'orientation et les services visant la mise en relation avec des candidats potentiels.

6. Mener un processus de consultation avec les clients partenaires pour déterminer leurs besoins.

De nombreux clients ont indiqué qu'ils ne rencontrent pas l'AFNOO aussi souvent qu'ils l'aimeraient. Pour veiller à ce que la collaboration entre partenaires est mutuellement bénéfique et pour tisser des liens utiles, l'AFNOO devrait consulter ses partenaires pour déterminer la fréquence désirée des rencontres par mois ou par année et les objectifs à atteindre pendant les réunions.

7. Donner la priorité à la liaison directe avec les communautés et les membres de la communauté, particulièrement dans les régions rurales et éloignées.

En raison de la faible population du nord de l'Ontario, laquelle est largement disséminée, les services sont souvent plus accessibles pour la clientèle dans les communautés plus grandes qui deviennent des «centres de service», même si le même niveau de besoins pour ces services existe dans les communautés rurales et éloignées. Pour faire en sorte que les personnes qui vivent à l'extérieur des communautés constituant des centres de services profitent aussi des services de l'AFNOO, il est recommandé que l'AFNOO accorde la priorité à une liaison directe avec les communautés rurales et éloignées et leurs résidents. La liaison vers les membres de la communauté devrait inclure des séances d'information sur les services de l'AFNOO, de même qu'une invitation aux organisations d'établissement locales de former des partenariats stratégiques.

8. Donner la priorité à des initiatives d'accueil axées sur les familles.

La majorité de la clientèle a indiqué qu'elle est venue dans le nord de l'Ontario avec sa famille, y compris des enfants. De plus, la clientèle a noté que de sentir que sa famille s'épanouira dans la région est un facteur très important pour son propre sentiment de se sentir établi dans le nord de l'Ontario. Il faut donc accorder la priorité à des initiatives d'accueil axées sur les familles, dont l'AFNOO et ses partenaires feront la promotion.

9. Être l'hôte d'activités de réseautage pour les employeurs.

Compte tenu du fait que de nombreux employeurs du nord de l'Ontario embauchent de nouveaux arrivants, il y a là une occasion pour l'AFNOO et ses partenaires de faire la promotion de leurs services par l'intermédiaire des employeurs de la région pour joindre davantage de nouveaux arrivants francophones. Pour faciliter cette relation mutuellement bénéfique, il est recommandé que l'AFNOO et ses partenaires présentent une série d'activités de réseautage destinées aux employeurs. L'objectif serait de faire part de renseignements sur les services de l'AFNOO et d'établir des relations avec les employeurs.

À titre de comparaison, les données de l'enquête auprès de la clientèle indiquent que la clientèle a entendu parler des services d'établissement et d'emploi de l'AFNOO autant auprès d'amis et/ou de membres de la famille au Canada (29 pour cent), de travailleurs chargés de l'établissement (29 pour cent), de recherches indépendantes faisant appel à des renseignements officiels (29 pour cent) ou de son employeur (29 pour cent). Une proportion moindre de la clientèle s'est familiarisée avec les services de l'AFNOO en effectuant des recherches indépendantes à l'aide d'autres médias (14 pour cent).

On recommande aussi que l'AFNOO poursuive cette collecte de données annuelles pour faire le suivi de la satisfaction de la clientèle, des employeurs et des partenaires en vue d'orienter ses activités. Il est important de noter que, si l'AFNOO poursuit le projet, il sera possible de comparer les années pour encore mieux cerner les occasions d'amélioration.

Références

Commission canadienne des droits de la personne, Qu'est-ce que la discrimination? Page consultée le 4 mai 2023.

<https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/quest-ce-que-la-discrimination>

Annexe A : Questions de l'enquête auprès de la clientèle

Information générale

1. Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

2. Habitez-vous actuellement dans le nord-ouest de l'Ontario?

Oui

Non

3. Pourquoi ne résidez-vous plus dans le nord-ouest de l'Ontario, et où résidez-vous actuellement?

4. Code postal canadien (p. ex. P1P 1P1)

5. Pays d'origine

Utilisation du programme d'immigration

6. Avez-vous entendu parler du PPICRN?

Oui

Non

Incertain

7. Envisageriez-vous de demander la résidence permanente dans le cadre du PPICRN?

Oui, je vais faire une demande/j'ai fait une demande.

Oui, je suis intéressé(e) mais je suis inadmissible (précisez).

Non, il existe un autre volet d'immigration et qui me conviendrait davantage.

Non, je ne connais pas assez le programme.

Sans objet (p. ex. J'ai déjà la résidence permanente; je demande la résidence permanente dans un autre volet.)

8. Comment avez-vous pris connaissance du programme d'immigration utilisé? (Sélectionnez tout ce qui est pertinent.)

Amis et/ou famille du pays d'origine

Amis et/ou famille au Canada

Travailleurs chargés de l'établissement

Établissement postsecondaire

Employeur

Avocats et/ou consultants en immigration

Recherche indépendante, à partir d'information officielle (gouvernement du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

Recherche indépendante, à l'aide d'autres médias (forums et discussions en ligne, connexions en ligne avec des immigrants récents).

Autre – veuillez préciser

9. Quels étaient vos titres de compétences lors de votre demande d'accès au programme d'immigration que vous avez utilisé? Par exemple, des années d'expérience professionnelle au Canada ou à l'étranger, un diplôme d'établissement postsecondaire canadien ou international, etc.

Situation professionnelle dans le nord-ouest de l'Ontario

10. Quelle est votre situation professionnelle actuelle?

Employé à temps plein (30 heures ou plus par semaine)

Employé à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

Travailleur autonome

Sans emploi et en recherche un

Sans emploi et n'en cherche pas un (p. ex. retraité)

Incapable de travailler

Sans objet

11. Quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez dans votre recherche d'emploi? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes.)

Manque d'expérience de travail

Barrières linguistiques

Reconnaissance des titres de compétences

Obtention d'une licence au Canada/Ontario pour une profession régulière

Manque d'expérience de travail

- Accès aux programmes d'emploi
- Discrimination
- Limitations découlant des options de transport
- Sans objet
- Sans objet – pas de problème/obstacle
- Autre – veuillez préciser

12. Dans quelle industrie travaillez-vous actuellement?

- Transport et entreposage
- Information
- Finance et assurance
- Services immobiliers et services de location et de location à bail
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Gestion de sociétés et d'entreprises
- Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
- Services d'enseignement
- Soins de santé et assistance sociale
- Arts, spectacles et loisirs
- Hébergement et restauration
- Autres services (sauf l'administration publique)
- Administration publique
- Incertain
- Préfère ne pas le dire
- Autre – veuillez préciser

13. À quel niveau de compétence se trouve votre profession?

- Emplois de gestion (p. ex. directeurs de restaurant, directeurs de mine, capitaines de navire) – Niveau 0
- Emplois professionnels qui exigent habituellement un diplôme universitaire (p. ex. médecins, dentistes, architectes) – Niveau A

- Emplois techniques et métiers spécialisés qui exigent habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti (p. ex. chefs, plombiers, électriciens) – Niveau B
- Emplois intermédiaires qui requièrent généralement un diplôme d'études secondaires et/ou une formation spécifique pour l'emploi (p. ex. conducteurs de camions de transport, aides à domicile, aides ménagères) – Niveau C
- Emplois de manœuvre, où l'employé est habituellement formé en cours d'emploi (p. ex. préposés aux comptoirs d'alimentation, aides de cuisine) – Niveau D
- Incertain
- Préfère ne pas le dire

14. Quel est votre objectif professionnel actuel?

- Employé à temps plein (30 heures ou plus par semaine)
- Employé à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
- Travailleur autonome
- Autre - veuillez préciser
- Incertain

15. Quand souhaitez-vous atteindre votre objectif professionnel?

Services et références

16. Parmi les renseignements suivants, lesquels avez-vous obtenus à votre arrivée au Canada?

Information	Reçue et nécessaire	Reçue mais non nécessaire	Non reçue mais nécessaire	Non reçue et non nécessaire	Incertain
Comment trouver un logement?					
Comment chercher un emploi?					
Comment accéder aux services essentiels (par exemple, médicaux, de santé mentale, dentaires, juridiques)?					
Comment obtenir une formation linguistique?					
Comment vous éduquer ou obtenir une formation?					
Comment faire évaluer les titres de compétences obtenus à l'étranger?					
Comment obtenir de l'aide pour des besoins et services de base (par exemple, de la nourriture, des vêtements)?					
Comment obtenir la citoyenneté ou une carte de résident permanent?					
Comment parrainer d'autres immigrants?					
Comment accéder à d'autres services gouvernementaux?					
Comment obtenir de l'information financière et d'assurance?					
Comment trouver de l'information sur des activités/événements communautaires?					
Séance d'information sur les différences culturelles dans la vie quotidienne et au travail					

17. D'où ou de qui avez-vous reçu l'information indiquée à la question précédente?

- Organisme ou service gouvernemental (notamment des sites Internet, des bénévoles d'un programme d'accueil financé)
- Organisme non gouvernemental (par exemple, services d'établissement, travailleur communautaire)
- Famille
- Ami(s)
- Voisin(s)
- Employeur(s) ou collègue(s) de travail
- Médias (p. ex. Internet, journal, télévision)
- Consultant et/ou avocat spécialisé en immigration
- École (autre qu'une école de formation linguistique)
- Autre – veuillez préciser

31. À quels problèmes ou difficultés avez-vous fait face pour accéder aux services de soutien à votre arrivée dans la région?

- Problèmes de communication (par exemple, barrière linguistique)
- Manque de renseignements sur les endroits où trouver des services d'établissement
- Incompréhension du processus ou du système
- Manque d'informations sur où trouver des formations et des programmes
- Inadmissibilité aux services nécessaires/voulus
- Manque de cours/programmes complets/liste d'attente trop longue
- Contraintes de temps (par exemple, famille, travail ou autres responsabilités)
- Impossibilité de trouver/de se payer des services de garde d'enfants
- Contraintes financières (par exemple, les coûts étaient trop élevés, le financement n'était plus disponible, etc.)
- Contraintes de transport
- Discrimination

Autre – veuillez préciser

Utilisation des services de l'AFNOO

18. Comment avez-vous appris l'existence des services d'établissement et d'emploi de l'AFNOO? (Sélectionnez tout ce qui est pertinent.)

- Amis et/ou famille du pays d'origine
- Amis et/ou famille au Canada
- Travailleurs chargés de l'établissement
- Établissement postsecondaire
- Employeur
- Avocats et/ou consultants en immigration
- Recherche indépendante, à partir d'information officielle (gouvernement du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).
- Recherche indépendante, à l'aide d'autres médias (forums et discussions en ligne, connexions en ligne avec des immigrants récents).
- Autre – veuillez préciser

19. Quand avez-vous eu accès aux services d'établissement de l'AFNOO?

- Avant l'arrivée
- Moins de 3 mois après l'arrivée
- Entre 3 et 6 mois après l'arrivée
- Entre 6 et 9 mois après l'arrivée
- Plus de 9 mois après l'arrivée

20. Si vous avez utilisé les services d'établissement de l'AFNOO, dans quelle mesure vous a-t-il été facile d'accéder à l'information et aux services suivants?

	Très difficile	Plutôt difficile	Ni facile ni difficile	Plutôt facile	Très facile	Rien n'a été utilisé
Aide pour la recherche d'emploi						
Aide pour le CV et/ou la lettre de présentation						
Préparatifs des entrevues pour un emploi						
Activités de réseautage						
Perfectionnement des compétences linguistiques						
Programme de mentorat						
Information sur le marché du travail du nord-ouest de l'Ontario						
Comment obtenir la citoyenneté ou une carte de résident						
Information et aide pour des documents importants (p. ex. carte de résident permanent, numéro d'assurance sociale, carte d'assurance maladie)						
Cheminement du processus d'immigration						
Scolarisation (p. ex. études postsecondaires, coûts, aide financière)						
Séances d'information et d'orientation						
Aiguillage vers des organismes francophones de la région						
Engagement communautaire et participation à des activités sociales, culturelles et sportives						
Accès aux services de santé						
Services de soutien (garderie, transport)						
Information et assistance pour la vie quotidienne (service postal, logement, institutions financières, etc.)						

21. Comment préférez-vous recevoir à l'avenir l'information ci-dessus de l'AFNOO?

- Groupe virtuel
 Rencontres individuelles en personne
 Groupe en personne
 Autre – veuillez préciser
 Rencontres virtuelles individuelles

22. Sur une échelle de 1 à 5, veuillez évaluer l'utilité de l'information reçue de l'AFNOO, pour un ou plus d'un service d'établissement que vous avez utilisé.

(1 = pas du tout utile; 5 = très utile).	1	2	3	4	5	Rien n'a été utilisé
Aide pour la recherche d'emploi						
Aide pour le CV et/ou la lettre de présentation						
Préparatifs des entrevues pour un emploi						
Activités de réseautage						
Perfectionnement des compétences linguistiques						
Programme de mentorat						
Information sur le marché du travail du Nord-Ouest ontarien						
Comment obtenir la citoyenneté ou une carte de résident						
Information et aide pour des documents importants (p. ex. carte de résident permanent, numéro d'assurance sociale [NAS], carte d'assurance maladie)						
Cheminement du processus d'immigration						
Scolarisation (p. ex. études postsecondaires, coûts, aide financière)						
Séances d'information et d'orientation						
Aiguillage vers des organismes francophones de la région						
Engagement communautaire et participation à des activités sociales, culturelles et sportives						
Accès aux services de santé						
Services de soutien (garderie, transport)						
Information et assistance pour la vie quotidienne (service postal, logement, institutions financières, etc.)						

23. Si vous n'avez pas utilisé une partie ou la totalité des services d'aide à l'établissement et des renseignements indiqués ci-dessus, pourquoi?

- Je n'ai pas besoin d'aide pour l'établissement.
- Je crois que les services offerts étaient inutiles.
- Je suis inadmissible aux services dont j'ai besoin.
- J'ai utilisé les services antérieurs à l'arrivée, mais dans un autre pays.
- Manque de services dans la collectivité actuelle.
- Confusion entourant la personne à laquelle il faut s'adresser pour obtenir de l'aide
- Manque d'information ou de sensibilisation relative aux services
- Problèmes de communication (par exemple, barrière linguistique)
- Contraintes de temps (par exemple, famille, travail, autres responsabilités)
- Impossibilité de trouver/de se payer des services de garde d'enfants
- Contraintes financières (par exemple, les coûts étaient trop élevés, le financement n'était plus disponible, etc.)
- Contraintes de transport
- Discrimination
- Autre – veuillez préciser

24. Comment les services d'établissement pourraient-ils être améliorés pour mieux soutenir les immigrants à l'avenir?

- Apprendre une langue officielle/faire face à la barrière linguistique
- Faire reconnaître mes titres de compétences ou mon expérience professionnelle
- Accéder à l'éducation ou à la formation et m'inscrire
- M'habituer au climat
- Trouver un logement adéquat (p. ex. bon prix, bonne qualité, bon voisinage)
- Accéder aux services essentiels (p. ex. médicaux, de santé mentale, dentaires, juridiques)
- Accéder aux services de garde d'enfants
- Accéder à une alimentation culturellement adéquate
- Accéder à des services religieux/culturels
- Ne plus avoir accès au soutien social ou familial que vous aviez dans le pays d'origine
- Manquer d'interaction sociale ou de nouveaux amis
- Faire face à la discrimination ou au racisme et aux traumatismes connexes (par exemple, à cause de la race, de la religion, du sexe, de la langue, etc.)
- Faire face à des contraintes financières
- Préfère ne pas le dire
- Je ne sais pas
- Sans objet
- Autre – veuillez préciser
- Not applicable
- Other (please specify)

Accueil et établissement dans la collectivité

25. Quelles ont été vos plus grandes difficultés après votre arrivée dans le nord-ouest de l'Ontario? (Sélectionnez tout ce qui est pertinent.)

- Trouver un emploi adéquat
- M'adapter à une nouvelle culture ou à de nouvelles valeurs

26. Veuillez évaluer dans quelle mesure les facteurs suivants contribueraient à ce que vous vous sentiez établi dans le nord-ouest de l'Ontario :

(1 = pas de tout; 5 = beaucoup)	1	2	3	4	5
Avoir assez d'argent pour bien vivre					
Avoir un bon emploi					
Avoir un bon endroit pour vivre					
Connaître ma communauté					
Participer aux activités d'organismes locaux					
Avoir des relations avec les membres de la communauté					
Me sentir bien accueilli par les autres membres de la communauté					
Sentir que ma famille s'épanouira dans la région					

27. Y a-t-il d'autres facteurs/remarques que vous aimeriez signaler à propos des facteurs qui contribueraient à votre épanouissement dans le nord-ouest de l'Ontario?

28. Trouvez-vous que votre communauté dans le nord-ouest de l'Ontario est accueillante? (Les communautés accueillantes offrent des logements adéquats, du transport en commun accessible, des emplois, du soutien linguistique et culturel, ainsi que d'autres services essentiels pour aider les immigrants et les divers groupes à réussir).

- Oui – précisez
- Non – précisez
- Incertain/préfère ne pas le dire

29. Quel est votre niveau de satisfaction face à la vie dans le Nord-Ouest ontarien?

- Extrêmement insatisfait
- Plutôt insatisfait
- Ni satisfait, ni insatisfait
- Plutôt satisfait
- Extrêmement satisfait
- Préfère ne pas le dire

30. Recommanderiez-vous à un ami ou à un membre de votre famille de vivre dans votre région?

- Très probable
- Plutôt probable
- Ni probable ni improbable
- Plutôt improbable
- Très improbable

31. Souhaiteriez-vous en savoir plus sur la réconciliation et l'histoire des peuples autochtones du Nord ontarien?

Prochaines étapes

32. Avez-vous d'autres remarques relatives aux services obtenus auprès de l'AFNOO. Comment l'AFNOO peut mieux vous aider à l'avenir?

Annexe B : Questions de l'enquête auprès des employeurs

GÉNÉRALITÉS

1. Où se trouve l'emplacement principal de votre entreprise/organisme?

- Sioux Lookout
- Dryden
- Thunder Bay
- Kenora
- Geraldton
- Longlac
- Rainy River
- Fort Frances
- Autre – veuillez préciser

2. Dans la mesure du possible, veuillez sélectionner le secteur principal d'activité de votre entreprise/organisme. En outre, le cas échéant, veuillez sélectionner tout autre secteur d'activité de votre entreprise/organisme.

Secteurs	Secteur principal	Autres secteurs
Agriculture, foresterie, pêche et chasse		
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		
Services publics		
Construction		
Fabrication		
Commerce de gros		
Commerce de détail		
Transport et entreposage		
Industries de l'information et de la culture		

Secteurs	Secteur principal	Autres secteurs
Finance et assurance		
Services immobiliers et services de location et de location à bail		
Services professionnels, scientifiques et techniques		
Gestion de sociétés et d'entreprises		
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services		
Services éducatifs		
Soins de santé et assistance sociale		
Arts, spectacles et loisirs		
Hébergement et restauration		
Administration publique		
Autres services (sauf l'administration publique)		

3. Veuillez cocher les cases qui correspondent le mieux au nombre de chaque type d'employé de votre organisme.

Employé(e)	0-9	10-19	20-29	30-39	40+	Incertain
À temps plein						
À temps partiel						

4. Quelle est la langue la plus utilisée sur les lieux de travail?

- Français
- Anglais
- Français et anglais
- Autre (veuillez préciser)

5. Les compétences linguistiques en français sont-elles un avantage pour votre organisme?

- Oui
- Non
- Incertain
- Sans objet

6. Veuillez sélectionner le niveau de priorité des services sur lesquels les fournisseurs de services d'établissement, les agences de placement et les autres organismes devraient mettre l'accent ou qu'elles devraient améliorer pour mieux aider au recrutement et à la formation des employés immigrants). Remarque : ce ne sont pas tous les organismes qui ont la capacité et/ou le mandat permettant de fournir ces services.

	Priorité élevée	Une certaine priorité	Non prioritaire
Assurer la présélection des CV et mieux appairer candidats et exigences du poste.			
Fournir des tests d'évaluation de l'expertise des candidats, en ce qui a trait aux compétences générales et/ou techniques.			
Sensibiliser les demandeurs d'emploi aux compétences et aux emplois prochainement en demande.			
Faciliter aux employeurs l'accès rapide et électronique aux programmes de soutien.			
Fournir du soutien de ressources humaines, aux fins du recrutement et de la formation (par exemple, soutien à l'intégration, navigation dans les programmes gouvernementaux).			
Consulter davantage les employeurs, afin de mieux comprendre leurs besoins individuels.			
Fournir des conseils en matière d'immigration, afin d'aider à recruter des candidats internationaux.			
Autre – veuillez préciser.			

7. Connaissez-vous, au sein de votre organisme, des employés, passés et présents, qui appartiennent à un ou plus d'un groupe démographique ci-dessous : Veuillez cocher tout ce qui s'applique à votre cas.

	<i>Actuellement employé</i>	<i>Précédemment employé</i>	<i>Incertain</i>	<i>Sans objet</i>
Personnes 2SLGBTQ+				
Immigrants récents (au Canada depuis moins de 5 ans)				
Immigrants établis (au Canada depuis plus de 5 ans)				
Travailleurs temporaires				
Étudiants internationaux				
Étudiants nationaux				
Minorités visibles				
Peuples autochtones				
Les handicapés				

8. Dans quelle mesure votre organisation connaît-elle le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN)?

- Très familier
- Assez familier
- Pas très familier
- Pas du tout familier

9. Utiliseriez-vous le PPIRCN à l'avenir? Dans l'affirmative ou la négative, pourquoi? (p. ex. AFFIRMATIVEMENT – nous l'utiliserons la prochaine fois que nous embaucherons, etc. NÉGATIVEMENT – les limites ne couvrent pas mon entreprise, les professions visées par le programme ne correspondent pas à mes besoins, nous n'embauchons pas actuellement, nous n'avons pas la capacité d'embaucher à l'échelle internationale, etc.)

- Oui – précisez

- Non – précisez

- Incertain/préfère ne pas le dire

Questions propres au Programme

10. Dans quelle mesure votre organisme connaît-il les services d'établissement et d'emploi offerts par l'AFNOO?

- Très familier
- Assez familier
- Assez peu familier
- Très peu familier
- Incertain

11. Comment avez-vous pris connaissance des services d'établissement et d'emploi offerts par l'AFNOO?

- Publicité locale
- Tournées régionales
- Employés existants
- Candidat potentiel à la recherche d'un emploi
- Annonce du Gouvernement du Canada
- Autre employeur
- Consultant et/ou avocat spécialisé en immigration
- Coordinateur(trice) de projet local
- Autre – précisez
- Je n'ai jamais entendu parler auparavant des services de l'AFNOO.
- Incertain

12. Dans quelle mesure votre organisme connaît-il les services d'établissement et d'emploi offerts par l'AFNOO? (Réponse libre)

13. Utiliserez-vous les services d'établissement et d'emploi fournis par l'AFNOO, afin de recruter à l'avenir d'autres employés?

- Oui – précisez
- Non – précisez

14. Parmi l'information et/ou les services suivants, quels sont ceux que vous avez obtenus de l'AFNOO lors de l'embauche d'immigrants/candidats internationaux?

Information ou service	Reçu et nécessaire	Reçu mais non nécessaire	Non reçu mais nécessaire	Non reçu et non nécessaire	Sans objet
Évaluation des compétences					
Évaluation linguistique					
Information/assistance pour la mise en relation avec des candidats potentiels					
Aide pour les formalités					

Information ou service	Reçu et nécessaire	Reçu mais non nécessaire	Non reçu mais nécessaire	Non reçu et non nécessaire	Sans objet
Obtenu une formation en sensibilité culturelle					
Programme de mentorat					
Aide à la navigation au sein du processus d'embauche d'un candidat immigrant/international					
Séances d'information et d'orientation					

15. Parmi l'information et/ou les services suivants, lesquels avez-vous obtenus de l'AFNOO lors de l'embauche de candidats immigrants/internationaux?

Information ou service	Très satisfait	Plutôt satisfaite	Plutôt insatisfait	Très insatisfaisante	Sans objet/n'a pas utilisé
Évaluation des compétences					
Évaluation linguistique					
Information/assistance pour la mise en relation avec des candidats potentiels					
Aide pour les formalités					
Obtenu une formation en sensibilité culturelle.					
Programme de mentorat					
Aide à la navigation au sein du processus d'embauche d'un candidat immigrant/international					
Séances d'information et d'orientation					

16. Avez-vous déjà utilisé l'une des filières d'immigration suivantes, afin de recruter des travailleurs étrangers? Dans l'affirmative, lesquelles?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Catégorie de l'expérience canadienne (CEC) | <input type="checkbox"/> Programme des travailleurs étrangers temporaires (Permis de travail – p. ex. Volet mobilité francophone) |
| <input type="checkbox"/> Programme fédéral des travailleurs qualifiés (PFTQ) | <input type="checkbox"/> Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) |
| <input type="checkbox"/> Programme des travailleurs de métiers spécialisés (PTMS) | <input type="checkbox"/> Je n'ai pas utilisé d'autres volets d'immigration |
| <input type="checkbox"/> Programme des candidats des provinces (PCP) – Travailleur qualifié | <input type="checkbox"/> Préfère ne pas le dire |
| <input type="checkbox"/> Programme des candidats des provinces (PCP) – Métiers spécialisés | <input type="checkbox"/> Incertain |

17. Lors du recrutement de nouveaux employés, veuillez relever les compétences manquantes que recherche votre entreprise. Sélectionnez tout ce qui est pertinent.

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Communication | <input type="checkbox"/> Gestion du temps | <input type="checkbox"/> Contrôle qualité |
| <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes | <input type="checkbox"/> Négociation | <input type="checkbox"/> Conception technique |
| <input type="checkbox"/> Analytique | <input type="checkbox"/> Gestion financière | <input type="checkbox"/> Gestion du projet |
| <input type="checkbox"/> Organisationnel | <input type="checkbox"/> Ingénierie | <input type="checkbox"/> Production, traitement, fabrication |
| <input type="checkbox"/> Service à la clientèle | <input type="checkbox"/> Entretien et gestion de matériel | <input type="checkbox"/> Autre – veuillez préciser |
| <input type="checkbox"/> Administration | <input type="checkbox"/> Analyse et contrôle de l'exploitation | <input type="checkbox"/> Il n'y a pas de déficit de compétences dans mon entreprise. |
| <input type="checkbox"/> Math/quantitatif | | |

18. Au cours des 12 derniers mois, dans quelle mesure le recrutement a été difficile pour les catégories d'emploi suivantes?

	<i>Très difficile</i>	<i>Difficile</i>	<i>Plutôt difficile</i>	<i>Pas difficile du tout</i>	<i>Sans objet</i>
Administration					
Professionnels (exige généralement un diplôme universitaire)					
Technique/compétences moyennes (exige généralement un diplôme collégial ou un certificat d'apprentissage)					
Emploi intermédiaire (exige généralement un diplôme d'études secondaires)					
Emploi qui exige peu de qualifications (une formation en cours d'emploi suffit)					

19. Quel a été l'impact de la pandémie de COVID-19 sur vos besoins de recrutement et/ou de personnel? Sélectionnez tout ce qui est pertinent.

- Nous avons réduit ou cessé d'embaucher du personnel.
- Nous avons licencié du personnel (temporairement ou définitivement).
- Nous avons élargi l'embauche de personnel.
- Aucun impact sur l'embauche/personnel.
- Nous avons temporairement fermé notre entreprise/organisme.
- Nous avons définitivement fermé notre entreprise/organisme.
- Autre – précisez
- Préfère ne pas le dire

20. Pour votre organisme, quels sont les principaux obstacles lors de la recherche et du recrutement d'employés? Veuillez cocher tout ce qui s'applique à votre cas.

- Candidats manquent d'expérience dans le domaine
- Candidats n'ont pas le grade ou l'agrément
- Candidats ne connaissent pas une ou plus d'une langue officielle
- Manque de candidats pour les offres d'emploi
- Difficultés de l'employeur pour l'embauchage de candidats qualifiés
- Nombre des postulants infectés par la COVID-19
- Tableaux d'affichage d'offres d'emploi exigent trop de notre temps
- Développement d'une marque d'employeur forte
- Difficulté d'atteindre des sources de main-d'œuvre non classiques ou d'avoir de nouvelles réserves de candidats
- Offre limitée de logements dans la collectivité
- Autre – Veuillez préciser.
- Incertain
- Sans objet (aucune difficulté)

20. Veuillez choisir l'énoncé qui reflète le mieux le rôle que jouent dans vos décisions d'embauche les nouveaux arrivants au Canada (arrivés au cours des cinq dernières années) :

- Les nouveaux arrivants sont déjà devenus une source de plus en plus importante de recrues pour notre entreprise.
- Les nouveaux arrivants sont déjà devenus une source de plus en plus importante de recrues pour notre entreprise.
- Nous prévoyons que, prochainement, les nouveaux arrivants deviendront une source de plus en plus importante de recrues pour notre entreprise.
- Nous espérons moins compter sur les nouveaux arrivants comme source de recrues pour notre entreprise.
- Nous ne savons pas ou ne faisons pas de suivi pour savoir si la personne que nous embauchons est un nouvel arrivant ou non.

21. Quel est le principal obstacle pour votre entreprise lors du recrutement d'un immigrant et/ou d'un candidat international? (Sélectionnez tout ce qui est pertinent.)

- Nous avons des ressources humaines limitées.
- Le travail exige un agrément professionnel ou une licence.
- Le temps nécessaire pour obtenir les permis de travail pertinents
- Les salaires ne sont pas adéquats.
- Manque de candidats pour les offres d'emploi.
- Différences culturelles dans le milieu de travail.
- La collectivité n'est pas accueillante.

22. Quelle expérience avez-vous vécue lors de l'embauche d'immigrants ou de candidats internationaux? A-t-elle été positive ou négative?

- Principalement positive
- Plutôt positive
- Neutre
- Plutôt négative
- Principalement négative
- Sans objet

23. Avez-vous eu des expériences négatives lors de l'embauche d'un nouvel arrivant ou d'un candidat international? Dans l'affirmative, qu'est-ce qui pourrait être évité à l'avenir?

- Non - Je n'ai pas eu d'expérience négative.
- Oui - J'ai eu des expériences négatives (précisez).
- Préfère ne pas le dire

24. Comment évaluez-vous les politiques de ressources humaines de votre organisme et leur mise en œuvre?

	<i>Excel-lentes</i>	<i>Satisfaisantes</i>	<i>Pourraient être améliorées</i>	<i>Beaucoup d'améliorations seraient nécessaires</i>	<i>S/O</i>
Fournir une formation pour combler les lacunes en matière d'expérience/de formation					
Former à l'arrivée, orienter les nouveaux employés.					
Faire comprendre aux employés la mission, la culture et les valeurs de l'entreprise.					
Sensibilisation culturelle/ formation liée aux pratiques de travail canadiennes pour les nouveaux arrivants.					
Formation relative aux compétences interculturelles, pour les employeurs et les employés.					
Mentorat au travail					
Aide à la réinstallation					
Aide aux déplacements domicile-travail/covoiturage					
Entretiens officiels de départ pour le personnel qui quitte l'entreprise					
Examen régulier des statistiques du roulement et détermination des problèmes					

25. Une des politiques de ressources humaines ci-dessus a-t-elle été récemment ajoutée afin de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants? Dans l'affirmative, lesquelles?

- Oui – précisez Incertain
- Non Préfère ne pas le dire

26. Veuillez fournir ici toute remarque supplémentaire au sujet de votre expérience au regard des services d'établissement et d'emploi fournis par l'AFNOO.

Annexe C : Questions de l'enquête auprès des partenaires

1. Nom de l'organisme :

3. Numéro de téléphone :

2. Personne-ressource :

4. Site Web :

5. Veuillez sélectionner la plus grande zone géographique pour laquelle vous offrez vos services :

- Tout le Canada
- Tout l'Ontario
- Tout le Nord ontarien
- Nord-Ouest ontarien
- Nord-Est ontarien
- District de Kenora
- District de Rainy River
- District de Thunder Bay
- Ville de Thunder Bay
- Ville de Kenora
- Ville de Rainy River
- Village de Fort Frances
- Ville de Geraldton
- Ville de Dryden
- Autre – veuillez préciser

8. Veuillez sélectionner tous les types de services pertinents fournis :

- Marketing et attraction (p. ex. salons de recrutement, élaboration de sites Web, campagnes d'attraction)
- Accompagnement pour le processus d'immigration (p. ex. fournir des ressources en matière d'immigration, mais sans agrément pour la consultation)
- Demandes de visa/permis de travail/résident permanent (p. ex. consultants en immigration, CRIEE, etc.)
- Aide pour remplir les demandes à des programmes provinciaux et fédéraux (p. ex. numéro d'assurance sociale, carte de santé et permis de conduire)
- Justice (p. ex. police, services aux victimes, services juridiques)
- Santé (p. ex. fournisseur de soins de santé, professionnels des besoins spéciaux et de la santé mentale)
- Accès aux services de santé (p. ex. : trouver un pharmacien, un médecin de famille, etc.)
- Conseil en matière de violence (p. ex. agression sexuelle)
- Counseling en matière de non-violence (p. ex. chagrin, deuil)
- Finances (services bancaires, services de l'ARC)
- Éducation (p. ex. formation linguistique, cercles de discussion, écoles, collèges)
- Langues (traduction, interprétation)
- Soutiens de recherche pour l'emploi (p. ex. recherche d'emploi, évaluation des compétences, jumelage emploi-travailleur, réseautage professionnel)
- Entreprises (p. ex. soutien et ressources en matière d'entrepreneuriat)

6. Où se trouve le siège social de votre organisme?

7. À quel(s) groupe(s) votre organisme doit-il fournir des services? (p. ex. réfugiés, résidents permanents, résidents temporaires, immigrants potentiels qui ne sont pas encore au Canada, employeurs, peuples autochtones, jeunes, francophones, etc.)

- Soutien aux employeurs (aide pour remplir des demandes telles que les évaluations d'impact sur le marché du travail, la formation des employés pour la compétence culturelle, le soutien à l'entrepreneuriat)
- Services alimentaires (p. ex. banque alimentaire)
- Logement (p. ex. aide tout au long du processus de demande/de recherche d'un logement adéquat, navigation et établissement du processus des paiements)
- Orientation communautaire (p. ex. liens communautaires, visites de la collectivité, orientation vers des ressources communautaires)
- Soutien à la participation communautaire (accès aux opportunités sociales et de bénévolat, présentation des événements et activités communautaires)
- Autre – précisez

9. En quelle(s) langue(s) offrez-vous les services? Sélectionnez tout ce qui est pertinent.

- Anglais
- Français
- Autre – veuillez préciser

Services

10. Quels programmes et/ou services avez-vous mis en place pour promouvoir le bon accueil et l'acceptation des nouveaux arrivants dans la collectivité? Sélectionnez tout ce qui est pertinent.

- Campagne de sensibilisation du public, à la valeur et aux avantages de l'immigration (p. ex. hôtel de ville, promouvoir dans les médias sociaux des histoires de réussite d'immigrants).
- Offre de formation en sensibilisation interculturelle, destinée aux employeurs locaux, au personnel des organismes au service des nouveaux arrivants et/ou aux nouveaux arrivants.
- Promouvoir et/ou fournir une formation relative à la diversité – aux employeurs et à leurs employés.
- Inviter les nouveaux arrivants à participer bénévolement à des activités sociales ou culturelles.
- Programmes de mentorat.
- Activités/ateliers de présentation pour une collectivité.

- Activités/ateliers portant sur les endroits et façons de trouver des services.
- Autre – précisez.
- Sans objet.

11. Certains programmes et/ou services offerts par votre organisme ont-ils été affectés par la pandémie de COVID-19? (P. ex. services qui ont dû devenir virtuels, programmes qui ont été temporairement suspendus). Dans l'affirmative, veuillez préciser lesquels et ce qui a changé.

- Oui – précisez
- Non
- Incertain
- Préfère ne pas le dire

Travailler ensemble

12. Comment avez-vous collaboré avec l'AFNOO au cours des 12 derniers mois? Sélectionnez tout ce qui est pertinent.

- Aiguillage de clients
- Partage de ressources
- Promotion croisée
- Partage de personnel
- Activités
- Autre (précisez) :
- Incertain
- Sans objet – je n'ai pas collaboré avec l'AFNOO

13. Au cours des 12 derniers mois, quelle a été la fréquence moyenne des échanges de votre organisme avec l'AFNOO?

- Quotidienne
- Hebdomadaire
- Mensuelle
- Tous les deux mois
- Entre 3 et 5 fois par an
- Entre 1 et 2 fois par an
- Autre – précisez

14. À quelle fréquence préférez-vous échanger avec l'AFNOO?

- Quotidienne
- Hebdomadaire
- Mensuelle
- Tous les deux mois
- Entre 3 et 5 fois par an
- Entre 1 et 2 fois par an
- Autre – précisez

15. Si vous avez collaboré avec l'AFNOO pour recommander des clients, votre organisme a-t-il obtenu davantage de clients à la suite de recommandations de l'AFNOO?

- Non
- Oui – veuillez préciser combien
- Incertain

16. Votre organisme a-t-il recommandé des clients à l'AFNOO?

- Non – veuillez préciser
- Oui – veuillez préciser combien
- Incertain

17. Quels sont les difficultés et succès que votre organisme a connus à la suite de recommandations de clients?

18. Quelles ont été les répercussions de la collaboration avec les services d'établissement de l'AFNOO, et ce, sur votre capacité de servir la clientèle?

19. Dans un cadre de coopération, les aiguillages entre partenaires ont-ils été efficaces?

- Oui
- Non – veuillez préciser
- Incertain
- Préfère ne pas le dire

20. À ce jour, quels ont été les résultats, tant positifs que négatifs, de ce partenariat?

21. Quel type d'activités aiderait nos organismes à atteindre mutuellement nos objectifs respectifs?

22. À titre de partenaire, voyez-vous quelque chose que pourraient améliorer les services d'établissement de l'AFNOO? Veuillez préciser.

23. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à propos de votre partenariat avec l'AFNOO?

À propos de l'Institut des politiques du Nord

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant et fondé sur des preuves du Nord de l'Ontario. Nous effectuons des recherches, analysons des données et diffusons des idées. Notre mission est d'améliorer la capacité du Nord de l'Ontario à prendre la tête des politiques socio-économiques qui ont un impact sur nos communautés, notre province, notre pays et notre monde.

Nous croyons au partenariat, à la réconciliation, à la collaboration, à la communication et à la coopération. Notre équipe s'efforce d'effectuer des recherches inclusives qui impliquent une large participation et fournissent des recommandations pour des actions spécifiques et mesurables. Notre succès dépend de nos partenariats avec d'autres entités présentes dans le Nord de l'Ontario ou passionnées par cette région.

Nos bureaux permanents sont situés à Thunder Bay et à Kirkland Lake. Nous avons actuellement un bureau satellite à North Bay. Pendant les mois d'été, nous avons des bureaux satellites dans d'autres régions du Nord de l'Ontario où travaillent des équipes de stagiaires d'Expérience Nord. Ces stages sont des étudiants universitaires et collégiaux qui travaillent dans votre communauté sur des questions importantes pour vous et vos voisins.

Recherche connexe

**Tous les chemins mènent à la maison
(série)**
Mercedes Labelle

**Servez-Les : Le rôle des prestataires
de services Francophone dans
la formation de communautés
accueillantes**
Mercedes Labelle

**Raisons pour lesquelles l'immigration
est importante dans le Grand
Sudbury**
Personnel d l'IPN

**Le Nord Magnétique: Attraction,
rétention et accueil dans les régions
du Nord de l'Ontario**
Mercedes Labelle

Pour rester en contact ou vous impliquer, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:

info@northernpolicy.ca

www.northernpolicy.ca





Bureaux permanents

Bureau satellite

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Giwednong Aakomenjgewin Teg
b ΔC2 4σ-4ί Π ΠΥΠ.σ.ι 4C29ΔβC2
Institu d'Politik di Nor
Aen vawnd nor Lee lway La koonpayeen

Kirkland Lake | Thunder Bay | North Bay
P.O. Box 10117 Thunder Bay, ON P7B 6T6
info@northernpolicy.ca | 1-807-343-8956

northernpolicy.ca